

## FORUM DES QUARTIERS

### **Animateur**

Merci à tous de votre présence et merci à l'école des Mines et son directeur qui nous accueille dans ses superbes locaux pour le premier forum des quartiers, une manifestation qui inaugure une démarche innovante de concertation, de réflexion prospective sur ce qu'est votre ville aujourd'hui mais surtout sur ce qu'elle peut, sur ce qu'elle doit devenir demain. Une démarche qui se propose de donner la parole aux habitants, aux acteurs socio-économiques, en un mot un véritable exercice de démocratie participative. Les divers intervenants auront l'occasion de le préciser mais ce forum va inaugurer une série de rencontres qui vont ensuite se dérouler dans chacun des quartiers, de rencontres, de réunions, d'ateliers qui permettront à partir des thématiques qui ont été débattues ici de réfléchir ensemble sur le devenir de ces quartiers, à partir de leur réalité, des réalités du terrain, des besoins, des attentes, des contraintes afin de définir pour chacun des quartiers un projet – et c'est bien là l'objectif de cette démarche, de définir un projet qui permettra de dessiner son devenir. Mais je vais tout d'abord passer la parole à Michel Franques qui est Maire adjoint délégué aux quartiers et à la proximité.

### **Michel Franques :**

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'associations ou d'organismes publics, partenaires institutionnels professionnels, commerçants, élus locaux, merci. Merci beaucoup d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de la ville pour ce premier forum des quartiers. Comme vous pourrez le constater à l'occasion des différents échanges et interventions. Nous vous proposons aujourd'hui de participer activement à une démarche prospective, à une réflexion collective et partagée pour dessiner ensemble nos quartiers de demain. Comment imaginer ensemble votre quartier demain, tel est en effet la philosophie du challenge que nous vous proposons de relever. Vous êtes plus de trois cents en cette fin d'après-midi dans cet amphithéâtre et votre présence témoigne de l'intérêt et de l'attachement que vous portez à Albi et à ses quartiers. Vous êtes tous des acteurs de nos quartiers, votre connaissance et votre expérience sont précieuses. Vous êtes issus du secteur associatif, comité de quartier, association sportive, culturelle, sociale, de loisirs, environnementale. Vous êtes également issus du milieu économique local, commerçant, entrepreneur, chambre consulaire. Vous êtes responsables d'établissements publics et d'équipements publics (centres sociaux, écoles, centres de loisirs d'apprentissage et de formation, vous êtes enfin des partenaires institutionnels, des services de l'Etat ou des Collectivité Locale. Vous représentez ainsi les différentes composantes de la société Albigeoise, vous représentez ce qui fait la richesse et notre vie dans nos quartiers, vous représentez ceux qui oeuvrent régulièrement ou ponctuellement en faveur de la ville et chacun d'entre vous sait parfaitement que la démocratie participative guide nos pratiques quotidiennes.

Concertation et proximité sont en effet, les maîtres mots de notre action depuis plusieurs années, le service vie des quartiers créé en 1996 a vocation à favoriser les relations entre les Albigeois et leur Mairie au plus près des préoccupations de la vie quotidienne, la réalisation et le développement de services et d'équipement public de quartier comme la maison de service public, comme les maisons de quartier sont autant d'illustration d'une volonté d'adaptation du

fonctionnement de la collectivité qui répond au besoin de proximité, de simplification des relations entre citoyens et administration exprimés par les Albigeois. L'organisation de réunions de quartier régulières –plus d'une centaine en dix ans- où sont conviés tous les habitants d'un quartier entretiennent le dialogue. Ces réunions permettent d'optimiser la connaissance fine des situations et permettent d'apporter des réponses adaptées. La proximité c'est aussi la consultation systématique des riverains commerçant, association, sur tout projet d'un quartier, création d'un équipement, aménagement d'un square, modification d'un sens de circulation ou des conditions de stationnement. Cette consultation permet de prendre en compte l'ensemble des usages pour concevoir un projet adapté à la réalité du terrain. La concertation se fait aussi sur les grands projets locaux comme le Plan Local d'Urbanisme ou le Schéma de Cohérence Territoriale. Les relations régulières avec les associations et comités de quartier se sont développées avec notamment les petits déjeuners citoyens depuis 2002 qui favorisent le débat sur des grands sujets de ville et sur les préoccupations collectives des Albigeois, on pourrait citer enfin les réunions de coordination de quartier, les comités d'usagers des équipements publics qui sont à un autre niveau l'occasion de développer et d'initier des actions partenariales dans les quartiers. Ces différentes pratiques sont concrètes, elles favorisent l'expression de la parole de l'habitant, de ce que certains appellent la maîtrise d'usage c'est à dire la connaissance empirique du territoire et des situations dans nos quartiers. Ces pratiques permettent aussi aux Albigeois d'intervenir directement sur leur vie quotidienne, ces pratiques se poursuivent -encore tout récemment- nous étions au lycée Bellevue pour une réunion de quartier du Lude Bellevue Saint Salvadou où 120 de nos concitoyens sont venus participer au débat. Nous sommes persuadés qu'une ville ne peut se concevoir, s'aménager, se développer évoluer sans confronter l'expertise des professionnels et des techniciens à la connaissance, à la pratique de ses habitants C'est un réel travail d'équipe et cette citoyenneté active apparaît à l'évidence indispensable ; continuité donc, avec ce travail de proximité qui se poursuit à vos côtés, au plus près de vos espaces de vie, au cœur de vos quartiers, continuité certes, et innovation avec la démarche qui vous est présentée aujourd'hui. Elle propose une réflexion qui se situe entre la proximité immédiate et l'échelle de la ville dans sa globalité. Projet de quartier, projet d'avenir, l'idée est donc de se projeter ensemble de porter un regard vers le futur sur le devenir des quartiers Albigeois. Quelles sont les orientations d'avenir pour nos quartiers ? telle est en substance la question que l'on peut se poser et déjà pour quel quartier ? 12 quartiers, 12 territoires qui font sens au regard de leur histoire, de leur identité propre, du sentiment d'appartenance exprimé par les Albigeois et des caractéristiques urbaines et géographiques. Avec quelles énergies, les nôtres, celles de la ville d'Albi, celles des associations et des institutions, celles de toutes les forces vives qui dynamisent nos quartiers, bien évidemment tous les Albigeois à titre individuel sont les bienvenus et enfin avec quelle méthode ? les différents intervenants de ce soir vont vous le préciser au cours de ce forum qui marque le lancement de cette démarche innovante elle se prolongera au fil des mois à travers l'organisation d'atelier de travail dans les quartiers. Définir ensemble les projets d'avenir pour Albi et ses 12 quartiers, améliorer son quartier pour bien vivre dans sa ville tel est le défi, tel est notre défi. Merci d'avance à tous et à chacun pour votre implication et votre contribution.

### **Animateur**

Merci Michel Franques

Premier intervenant la ville a souhaité travailler pour la mise en œuvre de cette démarche avec une équipe spécialisée dans l'accompagnement des projets urbains et Jean Marc Résseguier représente l'agence d'urbanisme Dessein de Ville qui est une des composantes de cette équipe. Jean Marc, en quoi cette démarche te paraît-elle innovante d'une part, et ensuite, on sait que la Politique de la Ville – Michel Franques l'évoquait est encadrée par des documents

d'urbanisme PADD, PLU, SCOT on entend parler d'Agenda 21, de démocratie de proximité, qu'est-ce qu'il y a derrière ces concepts, derrière ces mots et enfin en quoi la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme efficace doit-elle prendre en compte la réalité de ces quartiers qui constituent l'ensemble de la Ville ? Jean-Marc...

### **Jean-Marc Résseguier**

Longue question et j'y répondrai de façon pas très longue parce qu'on a –Monsieur Franques vient de parler de projets d'avenir, il propose également que l'ensemble des personnes qui sont conviés aux futurs ateliers travaillent sur la ville qui est un objet complexe, qui a une histoire. Nous pensons que pour pouvoir répondre à ces questions là, il faut aussi avoir quelques notions de l'histoire et du passé. Je vous propose de faire très rapidement un survol de l'histoire des villes. Nous allons commencer par parler de l'urbanisation et de l'urbanisme, c'est le sommaire que je vous propose. Je pars de très loin d'un siècle d'histoire de la ville, et je commencerai à partir de la ville du XIX siècle alors, pour quelle raison ? tout simplement parce que c'est un moment où la transformation est telle que cela fait basculer toutes les notions que l'on a sur la ville et cela va entraîner la mise en place d'outils et d'attitudes nouvelles. Nous arriverons après à la notion de développement durable qui apparaît au début des années 60 avec le groupe de Rome. On terminera par le nouveau contexte réglementaire et j'essaierai de répondre aux questions que Jean Marie vient de me poser.

Concernant l'urbanisation et l'urbanisme :L'urbanisation est un processus d'occupation de l'espace qui concentre à la fois des activités et des hommes et ce processus on le voit évoluer très rapidement à partir du moment où la révolution industrielle commence. C'est la ville de Londres que j'ai choisie, parce que la révolution industrielle a eu lieu très tôt beaucoup plus tôt que dans les autres villes européennes, on voit ce phénomène là de concentration des activités et des hommes qui se développe et qui très rapidement –en moins de deux siècles- va aboutir à une ville très étalée, très concentrée et qui va générer des problèmes nouveaux. Ce processus est rythmé et influencé à la fois par des changements économiques et sociaux –on a vu qu'il y a des changements économiques liés à l'activité industrielle puis en même temps cela entraîne, génère une nouvelle classe de personnes qui viennent travailler dans ses villes là et pose de nouveaux problèmes, ces changements sont tout de même influencés par toutes les évolutions technologiques qui vont avoir lieu, qui on commencé dès le début du XIX siècle et qui se dérouleront par ailleurs. Ces évolutions technologiques on les connaît un peu toutes, on sait qu'il y a récemment l'informatisation, la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle, on parle du transport également, il y a des choses très révélatrices, lorsqu'on regarde cette vue de la ville de Courbevoie en 1910 on voit très vite comment l'évolution technologique en particulier le transport, la voiture les nouveaux moyens de construction vont faire évoluer cette ville là assez rapidement on a une vue de 1971, on voit encore qu'en 1971 il existe quelques vestiges de la ville ancienne et puis en 1992 on ne reconnaît plus ce lieu là et on voit à la place une ville qui s'est développée mettant en œuvre des moyens de constructions, de matériaux différents et nouveaux et permettant de réaliser les choses et puis une ville où l'espace public est occupé par la voiture, les infrastructures routières et l'espace public qui était dédié aux piétons avant est aujourd'hui dévolu à la voiture. L'urbanisme est une démarche volontaire qui cherche à organiser et à maîtriser ce processus, c'est à la fois une discipline et une démarche.

Deux approches à cette notion ; une discipline nouvelle qui se veut une science de la conception de la ville, justement le XIX siècle est très prolifique en conception de la ville et d'autre part, une démarche pragmatique qui se veut essentiellement sans prétention scientifique, essentiellement efficace. Concernant la discipline nouvelle qui veut concevoir une ville idéale, au début du XX<sup>e</sup> apparaissent deux modèles qui vont s'opposer, le modèle dit culturaliste et le modèle dit progressiste. Il est intéressant d'en parler parce que c'est vrai que

ces deux modèles ont traversé notre siècle et encore aujourd'hui on s'aperçoit qu'on refait des choix qui sont relatifs à ces modèles là. Concernant le modèle culturaliste, vous avez ici une vue de la ville de Parme qui est une ville européenne dense avec un tissu urbain qui est relativement dense et les tenants du modèle culturaliste mettent en avant dans leur conception de cette ville d'abord le groupe humain et non pas l'individu d'autre part ils mettent en avant le concept de culture et non de progrès alors que les autres mettront en avant le concept de progrès et puis c'est une ville qui est circonscrite à l'intérieur de limites précises et qui est de dimension modeste. Elle est en même temps irrégulière et asymétrique. Là c'est un modèle, ces gens là qui viennent d'horizon différents imaginent une ville qui s'articule avec la ville du passé et qui veulent développer sur ce même modèle là. Par ailleurs, il y a la ville du modèle progressiste qui met en avant l'idée d'individu qui est dominée par l'idée de progrès, elle, on est dans la dynamique de progrès, qui est une ville largement ouverte, on a ici la ville de Brasilia qui correspond au mouvement dit moderne dont vous connaissez Le Corbusier, personne qui a été architecte et a en même temps développé des théories d'urbanisme et cette ville est éclatée—on voit que le bâti occupe une très petite partie de l'espace et c'est une ville qui est découpée selon des fonctions, il y a la fonction habiter, fonction circuler, fonction travailler, fonction se cultiver ; on sépare toutes ces fonctions là. C'est également la ville qui se veut ensoleillée, ouverte contrairement à la ville précédente et c'est aussi une ville campagne – on ne le voit pas trop sur cette image là- mais l'ensemble des immeubles sont posés sur des grands espaces engazonnés, plantés qui, on le verra plus tard dans des réalisations analogues ne serviront plus à personne. Là, c'est la première conception, l'approche scientifique de la ville.

L'autre démarche est une démarche pragmatique, qui n'a pas de prétention scientifique et qui veut simplement organiser, régulariser, qui va utiliser les politiques publiques dont elle fait partie. Cette démarche là, se met en place en faveur de la révolution industrielle -c'est toutes les problématiques liées à la nouvelle ville qui génèrent cette démarche. Elle a un soucis qui est l'ordre social et le progrès social et un objectif qui est l'efficacité économique. Au début du siècle, jusqu'à la seconde guerre mondiale, on va voir –avant, la révolution française a créé une constitution dans laquelle le principe de propriété est mis en avant et donc, l'Etat pendant très longtemps ne voudra pas intervenir sur la sphère privée ;. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les premiers documents d'urbanisme s'imposent, va s'initier à l'ensemble des communes ; en 1902 un règlement sanitaire va définir des permis de bâtir sanitaires pour toute les villes supérieures à 20 000 habitants –comment savoir un peu les prémices de la réglementation. A cette époque une fondation appelée le Musée Social a pour objectif de réfléchir sur les problématiques de la Ville, il est constitué de plusieurs sections, la section qui s'appelle hygiène urbaine et rurale prône une planification de l'aménagement donc l'idée est dans l'air et c'est au moment de la première guerre mondiale que l'Etat va trouver le contexte favorable à la réalisation de la mise en place de ces politiques, va en tout cas tenter de le faire. Pendant la première guerre mondiale les hommes sont sur le front, les femmes sont à la maison, ne peuvent plus payer les loyers et l'Etat va demander aux propriétaires de ne plus percevoir les loyers. C'est la première fois que l'Etat intervient sur la sphère privée et on verra qu'à la fin de la seconde guerre mondiale il interviendra de plus en plus. En 1919 une loi prône l'idée institue le projet d'embellissement et d'extension et enfin la loi Sarroux qui s'attaque au phénomène des mal-lotis, donc des lotissements qui se réalisaient après la première guerre -puisque'il n'y avait plus de foncier disponible –les gens allaient construire sur les terrains qu'ils acquéraient qui n'étaient pas viabilisés, ce qui ressemblait plutôt à des bidonvilles à cette époque là ; l'Etat est donc intervenu par une loi pour réglementer cette pratique.

L'après-guerre : en 1946 c'est le moment où cela bascule, 53 % de la population devient urbaine. Il y a déjà longtemps que l'on a passé ce cap et c'est la reconstruction nationale, l'Etat va devenir le tuteur de l'économie, il faut reconstruire, les dommages de guerre vont

permettre de relancer la reconstruction économique et là la France change de modèle, modèle de développement et le monde urbain devient le modèle du modernisme. On va le mettre en avant. Il y a trois étapes, celle dont je viens de parler est la reconstruction qui doit faire redémarrer l'économie. L'autre étape est l'aménagement du territoire et la politique du logement.

On commence à parler de l'aménagement du territoire à partir du moment –en 1947 un géographe qui sort de l'université fait une thèse « Paris et le désert français », il met vraiment en évidence le fait, que la France au moment où il écrit cela, est constituée d'une concentration d'industrie, d'infrastructure autour de Paris et que tout le reste il n'y a rien, pas d'infrastructures, pas d'équipements industriels. Cette thèse agit comme un révélateur et on commence à imaginer de lancer des politiques d'aménagement. Cela va donner naissance quelques années plus tard à une charte d'aménagement du territoire qui est faite par Claudius Petit et qui va réaliser une décentralisation industrielle, on va répartir les industries sur le territoire, une rénovation rurale, l'aménagement touristique et l'animation culturelle des régions, l'Etat commence à se dire « *il faut que j'intervienne sur le territoire national et que je mette en place tous les moyens pour assurer ce développement sur l'ensemble du territoire* ». Tout cela va aboutir en 1963 par la création de la DATAR –Direction de l'aménagement du Territoire et de l'action Régionale- administration de mission et qui sera chargée de mettre en place cet aménagement. Entre temps 1958-1961 on met en place le Plan Directeur d'Urbanisme et également le RMU –règlement national d'urbanisme- qui est un document aujourd'hui qui s'applique toujours lorsque les communes sont dépourvues de POS, c'est ce règlement qui gère le droit du sol et le droit à construire. La crise du logement, on se retrouve après la guerre où il y a eu des démolitions mais en même temps toute la période entre les deux guerres n'a pas permis de rattraper le déficit en logement, ce qui fait qu'à cette période là il existe un gros problème en logement. On se souvient de l'abbé Pierre et il va falloir que l'Etat se lance dans une politique à la fois urgente et à la fois très quantitative de production de logements ; pour cela il y a plusieurs obstacles à franchir, c'est le foncier, c'est le fait que l'on a pas une industrie du bâtiment qui est réellement à ce moment là une industrie efficace et aussi le fait que la clientèle en question pour des raisons économiques liées à la deuxième guerre mondiale est insolvable. Concernant le foncier, la solution est de trouver de grandes entités foncières, on va les retrouver à l'extérieur des villes, sur ces grandes entités foncières, on va constituer de grands programmes gigantesques extrêmement denses qui constitueront ce que l'on appelle aujourd'hui les grands ensembles, à cette époque là ils répondent à un problème de logement. Manque de logement mais aussi problème d'insalubrité puisque 43 % des gens en 1946 sont mal-logés -terme employé-, on va produire sur ces fonciers, sur ces territoires là éloignés des centres villes, des grands ensembles et on va les réaliser en s'inspirant du modèle progressiste c'est à dire en créant ces barres et ces immeubles et en utilisant également tous les outils qu'ils avaient imaginé qui étaient la standardisation, la préfabrication etc. On sait que les barres qui ont été constituées l'ont été comme cela parce que l'on mettait le rail qui servait à poser la grue et la grue se déplaçait et on mettait les logements –la barre renvoie au chemin de grue. C'est une période particulière mais dont on sait aujourd'hui qu'elle a des conséquences sur le fonctionnement des villes et qui a été produite à ce moment là. L'insolvabilité de la clientèle : se mettent en place des aides financières à la production et en 1950 succédant aux HBM se sont créées les sociétés HLM. Pour parler de la réalisation de ces grandes entités très denses on a l'exemple de la ville de Toulouse, qui n'est pas très loin, dans lequel on voit les quartiers d'Empalot, le Mirail etc qui ont été réalisés sur ces grands terrains. Le tissu urbain que l'on voit autour un peu pavillonnaire est postérieur, il est venu se réaliser après, se sont souvent des gens qui ont commencé à habiter dans ces immeubles là, dans les grandes barres, dans les grandes tours, qui étaient contents d'y aller parce qu'ils avaient tout le confort et puis ensuite commençant

un parcours résidentiel sont partis dans des pavillons. Ce parcours résidentiel n'est depuis quelques années plus possible, les gens doivent rester, ne peuvent plus quitter ces immeubles là. 1963 est une année charnière parce que l'Etat se désengage financièrement, il passe la réalisation de l'espace public, du cadre bâti au domaine privé mais en même temps il développe un dirigisme territorial très important. En 1966 c'est la création du ministère de l'Équipement qui regroupe le Ministère de la Construction et celui des Ponts et Chaussées, 1967 c'est la loi LOF –loi d'orientation foncière- qui crée les schémas directeurs qui ont été supprimés par la loi SRU et puis le POS qui a également été remplacé par le PLU –documents qui ont été en vigueur jusqu'en 2000. Après cette période là, c'est la fin des Trentes Glorieuses, il y a le choc pétrolier on passe au libéralisme économique on déplanifie, on n'est plus dans une démarche de planification. C'est la fin de la progression démographique, le déclin des centres villes, les centres ville se vident au profit des banlieues, c'est également la dispersion urbaine on est dans une période qui va donner une nouvelle configuration à la ville. Il y a également le développement de l'écologie, on rappelle que quelques lois sont passées à ce moment là, l'obligation de réaliser des études d'impact, pour la première fois on dit « si vous réalisez des projets dans un lieu il faut commencer à faire un diagnostic de cet état des lieux et à déterminer quels vont être les résultats de cet aménagement », l'information obligatoire du public lors de la création des ZAC c'est déjà un peu les prémices de la concertation. En janvier 1983 les compétences d'urbanisme sont décentralisées, se sont les collectivités locales qui à la condition qu'elles aient un POS sur leur commune ont les compétences d'urbanisme sur leur commune et vont avoir le droit et le devoir de s'occuper de la ville.

Dernière étape, c'est la métropolisation qui est un phénomène lié à la mondialisation, c'est la concentration des activités et des hommes sur de grands sites urbains, cela se traduit par deux tendances qui ont l'air un peu contradictoire, c'est qu'à la fois il y a une grande concentration sur certains endroits et par ailleurs il y a un éclatement, une dispersion autour de ces endroits là. Ces grandes métropoles sont essentiellement des villes qui deviennent concurrentielles non plus sur le territoire régional ou national mais à l'échelle de l'Europe ou du monde, c'est à dire que les entreprises qui vont venir s'installer vont choisir des villes qui leur paraîtront intéressantes parce qu'elles seront dotées d'atout, de structures qui leur permettront-elles de fonctionner et donc les villes vont se retrouver en compétition. Ces villes grossissent démesurément, les métropoles deviennent extrêmement importantes et dans le même temps les villes moyennes qui sont autour se vident ; une nouvelle problématique qu'il faut essayer de contrer. Le résultat de cela est que la croissance n'est pas partout et elle n'est pas pour tous, on rentre dans un phénomène d'exclusion et de ségrégation. Des villes sont très riches, concentrent des richesses, elle demande des compétences à des gens, tous ne les ont pas et une ségrégation se réalise et des exclusions liées à cette nouvelle transformation. Pour pallier à cela se mettent en place des politiques de la villes, on retrouve le développement social des quartiers, les contrats de villes les grands projets de ville également le renouveau de l'aménagement du territoire avec des lois qui vont poser quelques principes et puis l'intercommunalité qui est la recherche de territoire pertinent –la France a 36 500 communes, c'est un nombre considérable, elle a hérité des paroisses qui existaient après la révolution française et aujourd'hui ces communes sont trop petites pour constituer une échelle pertinente. La réunion de plusieurs communes pour avoir des projets constituent un préalable pour avoir des politiques cohérentes à ces échelles là. 1993 création des contrats de ville, association entre les instances nationales et locales, la loi d'orientation et d'aménagement du territoire essaie de lutter contre le déclin des villes moyennes. 1996, création des GPV, la loi d'orientation d'aménagement et de développement durable du territoire, loi Voynet s'est introduite dans la précédente loi, à la fois la dimension urbaine et à fois la notion de développement durable. Ce qui nous amène à parler des principes du développement durable

qui sont nés à la fin des années 1960, je vais lire intégralement ce texte là pour bien le préciser « permettre à tous les peuples de la planète d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux mieux préservés ». Ces principes du développement durable apparaissent après les travaux du club de Rome qui travaille à la fin des années 60, en 1972 un rapport prépare la conférence des Nations Unies et fait travailler les personnes sur l'éco-environnement, la conférence des Nations unies de Stockholm est en 1974 et commence à évoquer ces problématiques. En 1980 dans un rapport écrit par Madame Bruntland qu'apparaît le terme de développement durable, de développement soutenable. En 1992 au sommet de la terre de Rio pose une charte du développement durable et qui fait des propositions pour le XXI<sup>e</sup> siècle, l'Agenda 21. Cet Agenda 21 s'appliquera à l'échelle nationale pour les Etats et seront créés également des agenda 21 locaux, la ville d'Albi aujourd'hui fait un Agenda 21 et se trouve donc dans cette logique et cette dynamique là. Ensuite la conférence de Kyoto sur les effets de serre et plus récemment la conférence de Johannesburg dont on sait que les nations ont des difficultés à se mettre d'accord là-dessus –ce sont des problèmes d'actualité- en tous les cas ce principe qui se pose là et qui intéresse la ville, cette logique du développement durable est une logique dans laquelle on doit essayer de mettre en inter relation les décisions que l'on prendra dans les différents domaines économiques, social et environnemental. Il s'agit bien de se développer mais de le faire selon certaines conditions. Chaque fois que l'on prendra une décision en matière économique il faudra se poser la question quelle incidence a t-elle sur le domaine social, quelle incidence a t-elle sur le domaine environnemental. Concernant l'intervention sur la ville, on peut croiser ces thématiques là avec les thématiques plus spatiales qui sont les thématiques de la ville, fonctionnalité de la ville, qualité des espaces publics, fonctionnement, organisation urbaine etc. cela nous permet de pouvoir réfléchir, de pouvoir travailler dans la transversalité de ces thématiques là pour pouvoir prendre une bonne décision lorsqu'on intervient sur l'aménagement et sur la ville elle-même, les quartiers, le tissu urbain en général. La loi SRU qui va remplacer les précédentes réglementations, qui a été modifiée en 2002 ensuite par une autre loi qui ne la bouleverse pas fondamentalement porte sur le droit d'urbanisme et crée une articulation entre l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme plus rationnel à travers un projet d'aménagement et de développement durable –la logique du développement durable irrigue cette loi SRU-. Ces objectifs sont le renouvellement urbain, on lutte contre l'étalement urbain, on fait le choix de la ville européenne. On a parlé au début des deux modèles progressiste et culturaliste, là on voit que le modèle culturaliste revient, on fait le choix d'une ville dense compacte et on évite l'étalement urbain. La cohérence des politiques est liée au fait que le PLU et les documents d'urbanisme doivent être cohérents avec les documents dits supérieurs, le SCOT qui remplace l'ancien schéma directeur –le schéma de cohérence territoriale-, le PLU et le PADD, d'autres documents qui sont supérieurs tel que le PLH –le plan local de l'habitat- ou le plan de déplacement urbain qui seront des éléments qui viendront constituer les outils réglementaires et les outils de projet pour la ville. La démocratisation, avec l'extension de l'enquête publique et la mise en place de la concertation. Le PADD est le cadre de cohérence fondamentale du PLU et des différentes actions de la commune dans le domaine de l'aménagement, du traitement des espaces publics et de l'urbanisme, projet d'aménagement et de développement durable qui inclus cette logique là. Aujourd'hui, lorsque l'on fait un document d'urbanisme, on le fait en s'appuyant sur un projet, qui est un projet d'aménagement, qui est un projet de territoire et qui donne ce cadre fondamental. Par ailleurs le rôle du PLU est de traduire le PADD, il se distingue du POS parce qu'il met en avant la notion de projet et prend en compte la globalité des enjeux. Notion de projet est important parce que la ville se fait avec du temps, avec des partenaires différents. Cette notion de projet est au cœur aujourd'hui de la réglementation en matière d'urbanisme,

enfin il prend en compte les documents supérieurs le SCOT, PLH, PLU, le schéma de mise en valeur de la mer pour les communes proches du littoral ou la loi littoral. C'est le survol rapide de cette histoire de l'urbanisme, il y a beaucoup de blancs ou de lacunes, on a sauté quelques étapes, en tout cas cela montre que les problématiques de la ville ont aujourd'hui intégré parfaitement la logique du développement durable, une logique de transversalité et une logique de concertation et de démocratisation. L'un des partenaires de la réalisation de la ville se sont les citoyens, c'est incontournable, ils sont là, ils vivent la ville et toutes les actions sur la ville sont faites en leur direction. L'objectif est d'aménager la ville pour que les gens y soient bien, ils doivent donc participer. La démarche qui se met en place à Albi est bien au travers des ateliers de faire participer les citoyens à l'élaboration d'un projet et ce projet va se réaliser dans les échanges et c'est un projet qui va permettre de déterminer de la part des citoyens des priorités qui permettront à la municipalité de faire ses choix. Voilà rapidement un petit peu le contexte qui permet de voir d'où on vient, comment les choses ont évolué et je vais maintenant laisser la place à la personne qui va me succéder et ensuite on pourra répondre à des questions.

### **Animateur**

Merci Jean-Marc pour cet exposé rétrospectif et très complet, applaudissement mérité où l'on se rend compte que l'urbanisme est en fait au centre d'un ensemble de problématiques convergentes et relativement complexes, je retiens une notion, l'urbanisme est un petit peu l'articulation travailler entre le passé et l'avenir ou entre l'existant et le projet, Pascal Chose est le coordonnateur de l'équipe d'accompagnement. Pascal -je l'ai un peu évoqué succinctement dans mon propos préliminaire mais- quelle est la logique qui a prévalu à cette démarche, quels en sont les contenus et les objectifs ?

### **Pascal Chose :**

Bonsoir à tout le monde, je vais être votre collaborateur animateur pendant toute cette année de travail, je vais essayer de vous expliquer comment on va s'y prendre. On a réellement composé un pool d'animation avec Jean Marc Résseguier que vous venez d'entendre –vous avez compris que c'est avec beaucoup de compétences en matière d'urbanisme et tout l'historique qu'il y a derrière et également avec Jean-Marie Constant qui sera aussi notre partenaire pour animer l'ensemble des ateliers de travail que l'on va pouvoir mener ensemble. Rentrons dans les choses pratiques maintenant, comment allons nous travailler ensemble pendant toute cette année ? Les objectifs de la démarche dans un premier temps, Michel Franques vous a posé quelques questions, comment imaginez-vous votre quartier dans le futur ? mais également comment améliorer son quartier pour bien vivre dans sa ville ? c'est bien cela qui est au centre de notre démarche. La démarche est d'engager une réflexion pendant une année sur l'avenir de nos quartiers. Les objectifs pour vous, acteurs de quartier se sera de fixer les priorités ; quelles sont les priorités pour vous dans votre quartier et les objectifs pour la ville en final se sera de faire émerger 12 projets d'avenir pour la ville et pour les Albigeois, projets d'avenir qui seront justement le reflet de vos priorités. Comment allons nous travailler ensemble, comment allons nous organiser cette démarche. C'est une démarche qui nous est apparue nous d'emblée, assez originale, travail avec d'autres collectivités, travail sur d'autres projets en matière de concertation, de communication et justement de travail collectif. La première question est de savoir comment impliquer la population, comment peut-on impliquer les Albigeois dans une telle démarche ? la possibilité d'envoyer tout simplement un questionnaire individuel à tous les Albigeois, on adresse cela à tous le monde, on sait qu'on a 5 ou 10 % de réponse. On pose des questions qui sont des questions fermées, on demande des réponses oui ou non et globalement on a quelque chose de relativement froid. A

l'opposé, l'autre solution est de faire une réunion publique, on réunit tout le monde et chacun peut s'exprimer, chacun vient la plupart du temps avec son propre point de vue, l'exprime, se rassoit, passe la parole au suivant et ainsi de suite. Ce n'est pas comme ça qu'on échange, ce n'est pas comme ça qu'on travaille réellement dans une dimension de réflexion commune. La démarche que la ville souhaite vous proposer et que l'on va porter avec elle, c'est cette démarche de travail avec des ateliers d'avenir, des ateliers par quartiers avec des acteurs de quartiers. Tout d'abord les ateliers. Cela va être des moments de travail ensemble au niveau de chaque quartier avec des acteurs, vous-même, avec des gens qui sont déjà actifs sur les quartiers, qui sont déjà impliqués et on va travailler au niveau du quartier la maille territoriale, la plus pertinente pour faire un réel travail de proximité. En final, c'est une démarche qualitative pour débattre sur le fond et au niveau de chaque quartier.

Il faut se fixer des règles du jeu, des principes. Nous allons vous en proposer trois.

Première règle du jeu, c'est la dimension du volontariat. Les personnes qui participeront à cette démarche seront des volontaires. On arrive, on s'inscrit, on est volontaire et on s'engage dans la démarche. Cela nous paraît être un gage réel de réussite.

Deuxième dimension, c'est la transversalité. C'est à dire que nous allons pouvoir traiter de tous les thèmes de la vie quotidienne, bien évidemment à partir du moment où ils sont d'intérêt général pour le quartier et pour la ville. Il n'est donc pas question de restreindre à des notions techniques urbanistiques comme vient de vous en parler Jean-Marc Réseguier mais on abordera tous les sujets qui intéressent la vie quotidienne, l'économie, le social, le patrimoine, les projets urbains...et en même temps transversalité, cela se retrouve également à travers tous les acteurs de quartiers qui vont s'investir qui vont pouvoir être présents, que vous soyez partenaires institutionnel, directeur d'établissement, associatif, acteur économique, vous pourriez participer. On voit bien à travers ce panel de population cette notion de transversalité.

Troisième notion, c'est bien sûr la transparence, cela sera un de nos enjeux à nous, équipe d'animation, d'assurer, de faciliter l'expression libre du plus grand nombre de tous et de manière équilibrée. Ce sera notre rôle.

Concrètement, qui va faire quoi dans cette démarche ?

On peut fixer deux rôles :

Un, vous participez bien sûr aux ateliers qui seront organisés dans votre quartier, deuxièmement, c'est vous qui fixez les priorités pour vos quartiers. La ville d'Albi pour sa part, va apporter les informations nécessaires, c'est indispensable et tout à l'heure, Cathy Mazel et Anthony Piasser de la ville vont vous présenter un premier rapport que la ville va faire. La ville va participer au débat et en finale va traduire les enjeux de quartier en projet pour Albi. L'équipe d'animation va animer et faire la synthèse de l'ensemble de cette démarche.

Une démarche interactive, pourquoi ? parce qu'on va travailler à la fois au niveau de la ville, au niveau du quartier. Sur une année, il y aura des moments où l'on va se retrouver ensemble et des moments où l'on va travailler par quartier. Aujourd'hui, première journée ensemble, ce premier forum des quartiers, la ville a commencé à travailler sur un diagnostic par quartier, donc douze diagnostics qui mettent en avant des éléments fondamentaux du quartier, des premières pistes de réflexion. On va débattre, on va partager ses diagnostics lors des premiers ateliers. Douze ateliers pour les douze quartiers, un atelier par quartier avec la première vague qui va démarrer très vite. Ensuite, on revient au travail plus individuel, notamment au niveau de la ville, pour définir en fonction de ce partage de diagnostic, des premières orientations. Ces orientations seront présentées, débattues, enrichies, complétées lors d'une deuxième vague d'atelier d'avenir qui se tiendra en fin d'année et début d'année prochaine et au final, on se retrouvera tous ensemble autour d'un deuxième forum des quartiers pour partager les enjeux, les priorités qui auront été fixés sur chacun des quartiers.

Le premier atelier d'avenir avec présentation du diagnostic du quartier. Partage, enrichissement, débat entre nous et ensemble, essayer d'imaginer les premières pistes de réflexion, les premiers enjeux, les premières priorités. Ce sera le travail de cette première vague d'atelier.

Les acteurs de quartiers vont recevoir des invitations directement pour participer au quartier qui vous est le plus cher. On a déjà commencé à fixer ces premières dates d'ateliers de mai à début juillet.

Je vous remercie de votre attention et vous dit à très bientôt, au 15 mai pour le premier quartier.

### **Animateur**

Merci Pascal. Alors, cette démarche ne s'élabore pas à partir de rien mais au contraire à partir de la connaissance fine de la réalité de terrain, de l'existant. Je vais maintenant demander à Catherine Mazel, directrice du pôle Développement Local et Anthony Piaser, responsable du service Vie des Quartiers au sein de la ville d'Albi de nous présenter à titre d'exemple le premier diagnostic.

### **Intervention Cathy Mazel et Anthony Piaser**

#### **Anthony Piaser**

Bonsoir à tous.

#### **Cathy Mazel**

On ne va pas vous présenter un diagnostic de quartier ce soir mais vraiment la méthode pour élaborer ces diagnostics et quelle est la finalité.

#### **Anthony Piaser**

Un diagnostic, c'est quoi ?

C'est tout simplement ce qu'on pourrait appeler une photographie. Un état des lieux, de ce qu'est un quartier, de ce qui fait sa diversité, ces différentes composantes. Douze diagnostics ont été réalisés. Un diagnostic pour chacun des douze quartiers.

#### **Cathy Mazel**

Comment est réalisé ce diagnostic ? Quelle a été notre méthode de travail pour élaborer ces diagnostics. Nous avons construits ces diagnostics en croisant deux points de vue, deux regards complémentaires. Tout d'abord, la contribution des services de la ville. Ces diagnostics sont vraiment le reflet d'un travail d'équipe, une expression d'un travail collectif et transversal à travers plusieurs services de la ville. C'est tout un ensemble de services qui a vraiment travaillé à l'élaboration de ces diagnostics que se soit la culture, le social, la jeunesse, les sports, les parcs et jardins, la propreté, l'environnement et bien sûr l'urbanisme et la vie des quartiers. Cette approche transversale à pour objectif d'enrichir la réflexion et vraiment de croiser toutes nos connaissances de ces quartiers, de faire part de toute notre expérience au quotidien sur ces quartiers. C'est vrai que souvent on peut avoir de grande théorie d'urbanisme mais la vie des quartiers, c'est la propreté, c'est la qualité des espaces près de sa porte, c'est la vie sociale, c'est les équipements de quartiers, etc. C'est vraiment la mise en relation et l'addition de toutes ses compétences.

#### **Anthony Piaser**

Mais ce n'est pas que ça. Le travail de la ville c'est une chose mais je crois que comme Michel Franques le rappelait en introduction, il y a une démarche de proximité à la ville

d'Albi depuis des années, donc la perception des habitants, le vécu, tout ce qui fait la vie des quartiers du point de vue de ses hommes a aussi été intégré dans ses diagnostics à travers ces démarches de proximité : réunions de quartier, réunions de concertation, mais aussi à travers les relations quotidiennes et régulières d'une ville, d'une mairie avec ses habitants, les rencontres que vous pouvez avoir avec vos élus, les services municipaux mais aussi les échanges de courrier, de téléphone, que l'on peut avoir avec la mairie. On a donc essayé d'intégrer dans ses diagnostics aussi toute la perception, le vécu des habitants qu'ils ont pu nous retransmettre, nous formuler à travers ses échanges.

### **Cathy Mazel**

Quel est le contenu de ses diagnostics ?

L'objectif n'était pas de faire une œuvre de 30-40 pages, mais l'objectif était de présenter la mémoire de nos quartiers et la photographie de ces quartiers aujourd'hui. Tout d'abord, ses diagnostics vont rappeler l'histoire du quartier : comment il s'est construit, comment il s'est développé, comment il a évolué dans le temps, quels sont ses éléments patrimoniaux phares, quels est son identité particulière...

En deuxième partie, il va synthétiser les caractéristiques du quartier. D'abord, les caractéristiques urbaines, sa relation avec les autres quartiers de la ville, quel est son rôle, sa position dans la ville, si on est un quartier du centre-ville ou un quartier plutôt de périphérie, un quartier avec de l'activité, le rôle au sein de la vie n'est pas le même - la vie n'est pas la même - et quel est le type d'habitat : est-ce qu'on est plutôt sur du collectif, dans un secteur danse ou est-ce qu'on est sur du pavillonnaire. Les problématiques au niveau de la vie sociale ne sont pas les mêmes.

Ensuite, les caractéristiques environnementales. Quel est le cadre paysager de ces quartiers. Est-on au bord du Tarn, sur des coteaux, est ce qu'on a des espaces verts et des éléments patrimoniaux remarquables, a t'on l'échappé verte dans son périmètre...tous ces éléments fondent vraiment les caractéristiques environnementales du quartier. Dernier point, l'économie : quelle est la vie commerçante du quartier, quel est son attractivité. Y a t'il des activités industrielles ou tertiaires qui existent, qui structurent le quartier.....

### **Anthony Piaser**

Et je reviendrais aux habitants. Pardon d'insister mais un quartier c'est avant tout des hommes bien évidemment. Tout ce qui fait les modes de vie, les pratiques sociales, l'animation, la vie associative dans ses quartiers, les équipements publics, les services à la population qui existent dans ces quartiers, les écoles, les terrains de jeux, les maisons de quartiers, les aires de jeux, les centres sociaux. On a vraiment essayé de référencer l'ensemble de ces équipements de quartiers.

### **Cathy Mazel**

Comme tous ces éléments, comme vous l'avez compris, constituent l'identité, la personnalité du quartier. C'est ce qui fonde sa reconnaissance, son sentiment d'appartenance : on est du quartier de la Renaudié, du Marannel, du centre-ville...on est vraiment dans un quartier. Notre objectif à travers ses diagnostics, c'est vraiment d'établir la photographie, la carte d'identité du quartier.

### **Anthony Piaser**

La finalité. Quelle pourrait être la finalité de ses diagnostics ?

C'est une première approche, la mise à plat de ses différentes composantes, qui fonde, comme le disait Cathy, l'identité des quartiers, nous a permis de dégager des atouts ou des faiblesses - comme tout homme, un quartier à des atouts et des faiblesses, personnes n'est parfait, ce

serait trop beau – donc ces premiers atouts, ces premières faiblesse, c'est quelque part un premier regard que l'on va vous demander de partager, qu'il va falloir compléter, enrichir et qui nous permettrons ensemble, lors des ateliers qu'à présenté Pascal tout à l'heure de définir ces pistes de travail, ces grandes orientations pour évidemment essayer de valoriser les atouts et dans la mesure du possible de compenser les faiblesses de chaque quartier. Ces premiers éléments de réflexion, c'est ce que l'on va vous proposer de travailler ensemble lors de la première vague d'atelier, partager ce diagnostic et fixer des premières pistes de travail ensemble.

### **Cathy Mazel**

A titre d'illustration, on peut avoir différents types de constats sur des quartiers. Par exemple un quartier où on peut constater qu'il n'y a pas de centre de quartier, de lieu de vie, de rencontre et effectivement la première piste de réflexion qu'on va peut être avoir sur ce quartier, c'est vraiment d'arriver à créer un centre de vie pour améliorer la vie quotidienne et les services à la population, de retrouver des commerces, un espace public qui permettent à tous les habitants de se retrouver et d'échanger. Tout ça dans une logique de développement durable, dans l'esprit de mieux vivre, de bien vivre dans son quartier. Un autre constat aussi qui peut être fait, certains quartiers ont eux un centre de vie par contre les entrées de ce quartier ne sont pas bien identifiés, pas lisibles et là, l'enjeu ne sera pas de travailler sur la centralité du quartier mais de travailler sur les accroches, sur les axes structurants avec l'ensemble de la ville dans un objectif de valoriser ce quartier, d'améliorer son accessibilité et de renforcer son attractivité. Une autre piste, on parle aujourd'hui à Albi du patrimoine. Effectivement, tout le monde connaît la Cathédrale et le Palais de la Berbie, mais en travaillant sur l'histoire des quartiers, on s'aperçoit que dans tous les quartiers il y a un patrimoine remarquable qui mériterait d'être mieux valorisé. On peut donc travailler autour de ce patrimoine, le rénover, faire des aménagements urbains autour de ce patrimoine, travailler sur la signalétique...voilà quelques pistes de travail au niveau de l'aménagement.

### **Anthony Piaser**

Autre exemple possible. On sait bien que certain de nos quartiers évoluent en terme d'urbanisation ou bien vont évoluer dans les mois ou années à venir. Cette urbanisation s'accompagne avec l'arrivée de nouvelles familles. On peut donc fortement supposer que ces nouvelles familles vont avoir de nouvelles attentes et aujourd'hui, un des enjeux pourrait être de favoriser l'intégration de ces familles à travers la vie associative, vous êtes nombreux ici à la représenter, mais aussi à travers l'adaptation, la création de nouveaux équipements de proximité ou de services à la population. Selon les quartiers, c'est une piste qu'il faudra peut-être exploiter. Un dernier exemple, les équipements publics : chacun dans nos quartiers nous avons des équipements publics. Un des enjeux de travail pourrait être d'améliorer leur accessibilité en matière de déplacement doux. Par exemple, aux abords des écoles, comment favoriser les cheminements piétons et des déplacements cyclables. Cela pourrait être un de ces enjeux de travail dans le cadre des ateliers.

### **Cathy Mazel**

On vous a donc présenté notre travail qui intégrait toute la préoccupation des habitants donc c'est vraiment sur ce document là qu'on vous proposera de travailler avec nous dans les ateliers pour partager ce travail, l'enrichir et à partir de là, dégager des pistes d'orientation pour établir un projet pour chaque quartier de la ville. Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans les ateliers et à travailler avec nous et à poursuivre notre travail qui est vraiment une première base.

## **Anthony Piaser**

On vous attend en tout cas.

### **Animateur**

Merci Catherine et merci Anthony pour cette présentation méthodologique qui décide déjà des pistes de réflexion dans lesquelles je pense vous pouvez vous inscrire. J'en voyais certain qui prenait des notes donc la motivation est manifestement au rendez-vous. Nous allons aborder maintenant un moment fort qui est une table ronde qui va rassembler un certain nombre d'acteur socio-économique de la ville, de représentant d'association. J'appelle à la tribune Jean-Michel Bouat, président d'une association qui rassemble à la fois commerçants et habitants du quartier Castelveil Maladrerie – Isabelle Biancci, président de l'association Regain - Jean-Pierre Friaud, proviseur du lycée Toulouse Lautrec – Jean-Pierre Séverac, responsable du service commerce au sein de la Chambre de Commerces et d'Industrie - Jean-François Irissou, architecte – Christophe Maurel, président de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et enfin, Luc Massol, gérant du Bar O'Sullivans et bien entendu Michel Franques qui sera notre grand témoin.

Jean-Michel Bouat, j'ai envie de commencer par vous car vous avez une double casquette, une casquette unique mais avec deux visières car vous êtes à l'initiative de la création d'une association d'habitants et aussi de commerçants. Pourquoi avez-vous pris cette initiative de créer cette association et quelles sont vos actions actuellement ?

### **Jean-Michel Bouat**

Bonsoir. Je suis quand même obligé de reposer le problème dans son contexte. Je suis au quartier du foirail du Castelveil car il y a deux Castelveil. Il y a un Castelveil historique, qui est historique et puis de l'autre côté nous avons un autre quartier qui est le quartier de la Maladrerie. Quartier très dynamique qui bénéficie de passage routier matin et soir de personnes qui vont travailler à l'extérieur ou vers Marssac donc tout ça génère une forte activité dans ce quartier. Ensuite, il y a le quartier du foirail du Castelveil qui historiquement a quand même toujours été un quartier dynamique. Nous avons une grande halle que vous avez vu tout à l'heure en photo qui fait 1800 m<sup>2</sup> qui correspond à une activité car dans les années 60, ce lieu générait les flux de fruits et légumes qui venaient des plaines environnantes et des échanges se faisaient, il y avait jusqu'à 40 personnes qui travaillaient tous les jours à partir de 4 heures du matin, tout ça faisait une réalité économique. Les gens habitaient mais vivaient au Castelveil et puis l'évolutaiton des choses font que, lorsque je suis arrivé au Castelveil, il y a 5 ans, j'ai racheté la dernière maison du dernier grossiste en fruits et légumes. Nous n'avons plus cette activité, il nous reste la halle qui sert aujourd'hui de garage gratuit aux automobiles dans la journée et qui sert de dortoir aux pigeons le soir mais tout cela ne fait pas vivre un quartier. Le constat que j'ai fait, c'est qu'il y avait 6 ou 7 commerçants qui étaient dans une association. Il y a avait en parallèle de ça, 4 autres associations avec des secteurs d'activité très professionnel avec du sport et donc cette association de commerçants qui essayait d'exister. Je me suis dit, un peu comme les militaires dans les batailles, il allait falloir resserrer les rangs mais les rangs étant tellement clairsemés, il fallait aussi qu'on appelle la musique, la fanfare car tout seul, on allait pas y arriver. J'ai donc pris l'initiative de modifier les statuts de notre association et de l'ouvrir à l'extérieur car je ne crois pas qu'un développement harmonieux dans un quartier cela soit d'un côté des commerçants qui soient dynamiques et qui se développent et de l'autre côté des habitants qui fassent des affaires de leur côté.

### **Animateur**

Avez-vous été suivi dans cette démarche. Avez-vous bataillé dur pour convaincre les gens de vous rejoindre ?

### **Jean-Michel Bouat**

Certes, on a bataillé. On a réussi aujourd'hui à instituer une fête par an. Nous avons démarré un effectif avec 7 membres dans l'association, aujourd'hui nous sommes environ 40 personnes donc l'implication du quartier est venue mais c'est vrai qu'au-delà la maison de quartier qui a été construite dans notre quartier, elle nous permet aussi de nous réunir avec les autres associations, de fédérer aussi les autres énergies mais c'est vrai que le quartier a un peu perdu son âme à un moment donné. Je crois qu'il va falloir retrouver un nouveau chemin à prendre tous ensemble.

### **Animateur**

Est-ce que c'est un quartier dans lequel existe un esprit de quartier, une convivialité ? Vous êtes 40, il y a tout de même une mobilisation, une volonté de faire avancer les choses.

### **Jean-Michel Bouat**

Oui, elle y est mais une mayonnaise pour que sa prenne, il faut un peu de tout et pour l'instant ça démarre. Mais on a un problème de réflexion globale. Je ne sais pas qui a eu l'idée de ça, mais j'aurais pu l'avoir parce que c'est vrai qu'on a aussi besoin, au-delà des crédits, on a peut être besoin de réflexion commune. Je disais que les infrastructures sont une réalité mais il faut aussi des hommes derrière pour les animer et il va falloir trouver cet élément fédératif qui nous fasse tous pulser en avant pour dynamiser ce quartier.

### **Animateur**

Merci Jean-Michel Bouat. Jean-Pierre Friaud, votre établissement est basé sur le même quartier. Est-ce que vous partagez l'analyse de Jean-Michel Bouat et en quelques mots présentez votre établissement.

### **Jean-Pierre Friaud**

Bonsoir. Je suis Jean-Pierre Friaud, proviseur du lycée Toulouse-Lautrec, implanté près du Foirail du Castelvieu. C'est un établissement qui compte 500 élèves et une centaine de personnel que je présente à la population comme étant du centre-ville. Je ne dis pas du quartier du Castelvieu bien qu'y étant implanté.

### **Animateur**

Est-ce que vous partagé un peu la vision de Jean-Michel Bouat sur le quartier ? Est-ce que vous identifiez appartenant au quartier ou est-ce que vous êtes albigeois ?

### **Jean-Pierre Friaud**

Comme je viens de dire, nous considérons faire partie d'Albi, de la ville d'Albi toute entière et comme je voulais le préciser, cela peut être surprenant mais en vérité si je vous dit les filières de formation que nous avons, à savoir le tertiaire, courant dans certains établissements mais nous recrutons sur toute l'académie parce que nous avons des filières de formations dites rares comme par exemple l'esthétique, la coiffure, les métiers du pressing, une option de la grande famille des métiers de la mode, agent polyvalent de la restauration, donc nous recrutons assez largement et je dois préciser que les élèves d'Albi ne représente que 40%. 30% viennent des autres communes du département et les 30% viennent des autres départements de l'Académie donc on se situe au niveau de la ville voire de la région.

### **Animateur**

Vous êtes vecteur de l'image d'Albi aussi à l'extérieur. Est-ce que le fait d'être situé en ville, vous pose des problèmes en terme de circulation, de stationnement ? Est-ce que pour vous c'est plutôt un avantage ou un inconvénient d'être en ville ?

### **Jean-Pierre Friaud**

J'ai essayé de distinguer les deux. Les avantages, c'est la proximité de la ville, des transports, des commerces, du centre historique puisque nous formons également des jeunes à la culture, des lieux d'animation, j'évoquerais la médiathèque avec laquelle nous travaillons, les cinémas, le théâtre, l'hôpital qui peut être très utile de temps en temps – il y a ici notre ami Martino, directeur – les lieux d'activité sportive compte tenu de l'absence d'installations propres au lycée à part une salle de gymnastique et puis cela ne gêne rien pour nos partenaires qui viennent et qui sont toujours surpris de voir ceci, depuis un grand nombre de salle du lycée, nous avons le privilège d'avoir certainement une des plus belle vue sur la cathédrale et le Castelviel.

Les inconvénients, c'est que nous sommes dans un périmètre contraints donc pour les élèves, cela veut dire pratiquement pas d'espace vert, des difficultés d'accès et de stationnement. J'évoquais récemment les difficultés d'approche des camions de livraison lorsque nous avons des livraisons importantes qu'ils doivent décharger au Castelviel et terminer ensuite avec des plus petits camions. Egalement les dangers pour les élèves, nous avons des jeunes qui ne sont pas toujours très prudents, du fait que l'entrée et la sortie, qui était autrefois rue Louis Renaudin sont maintenant déporté au carrefour de la rue Charles Portal et de la rue Renaudin et que les voitures passent très vite.

### **Animateur**

Vous avez l'occasion d'évoquer ces problèmes là avec les pouvoirs publics, les représentants de la municipalité ?

### **Jean-Pierre Friaud**

Absolument avec Michel Franques.

### **Animateur**

Avez vous des relations avec l'association de Jean-Michel Bouat ou d'autres associations au niveau des parents d'élève, avec d'autres établissements de la ville ? Y a t'il des liens fonctionnels ?

### **Jean-Pierre Friaud**

Absolument. Avec Jean-Michel Bouat nous nous connaissons parce que d'abord nous avons des relations de clients-fournisseurs mais également, cela me fait penser que sur le plan de l'animation culturelle à laquelle s'attache le lycée, nous avons participé, il y a quelque année, à la fête du Castelviel.

### **Jean-Michel Bouat**

Excusez-moi. C'était l'idée de faire jouer par des élèves d'un lycée professionnel sur une halle dédiée aux légumes, y faire jouer du Molière, c'était formidable.

### **Animateur**

Se sont aussi des idées de reconversion éventuelles pour un équipement, un espace public... c'est déjà une piste.

### **Jean-Michel Friaud**

Je pourrais continuer, le partenariat est très important avec la mairie. Institutionnellement parce que l'institution locale doit participer avec trois représentants au conseil d'administration du lycée. Nous travaillons également au titre des projets professionnalisant que pratique les élèves en longueur d'année comme par exemple à l'opération job d'été. Depuis quelques années, nous participons soit par des associations, soit directement à l'animation du carnaval de la ville d'Albi par la fabrication de vêtements, nous sommes en partenariat avec le musée Toulouse-Lautrec avec lequel, nous avons organisé le forum de la mode à l'occasion du centenaire de la mort de Toulouse-Lautrec. Nous avons fabriqué des robes de la belle époque. Voilà un rôle d'animation de la part du lycée, un rôle économique évident puisqu'il attire des gens d'Albi mais aussi de l'extérieur, un rôle de participation à la formation continue et par l'apprentissage, un rôle social par l'accueil d'élèves qui parfois ont eu des difficultés au collège et qui viennent, volontairement ou pas parce qu'on les a guidé vers une filière qui les aide par des parcours d'apprentissage concerté à travailler en commun, avec des équipes et qui réussissent très bien et qui après des CAP, BEP BAC Pro vont jusqu'au BTS.

### **Animateur**

Pour vous, quel est l'intérêt de vous inscrire dans cette démarche de concertation qui se dessine aujourd'hui ? Qu'est ce que vous en attendriez ?

### **Jean-Michel Friaud**

C'est une volonté qui existe mais de développer encore toute sorte d'opération d'intégration du lycée dans la ville en continuant de développer des actions diverses et être un acteur dans tous les domaines de la vie et de la ville.

### **Animateur**

Merci monsieur le proviseur. Isabelle Biancci, vous dirigez l'association Regain. Pouvez vous nous dire quelles sont les missions de cette association et sur quoi vous intervenait.

### **Isabelle Biancci**

Sous l'association Regain, il y a trois entités : une entreprise d'insertion qui s'appelle Regain Insertion, un chantier d'Insertion Regain Action et une association intermédiaire Regain Plus. Ces trois structures ont un siège social qui a été installé au cœur de Cantepau, qui a été une volonté de notre conseil d'administration dès le départ, sachant que le quartier de Cantepau est un quartier qui représente comme chacun le sait 10% de la population de la ville, environ 5 000 habitants. Le rôle de ces trois associations qui sont des structures d'insertion par l'activité économique, c'est de permettre à des personnes qui sont demandeurs d'emploi de retrouver une activité professionnelle. Pour cela nous avons développé plusieurs activités dans plusieurs domaines différents. Les plus connus : la gestion des déchetteries, l'accueil aux toilettes municipales, l'entretien de jardin et tout dernièrement bien sûr le restaurant d'insertion au Square Bonaparte à Cantepau.

### **Animateur**

Se sont des actions qui excèdent largement les limites du quartier. Vous êtes sur le quartier de Cantepau mais vous ne vous adressez pas uniquement au quartier. Peut-on dire que la création de l'association et sa localisation a permis une ouverture de ce quartier sur la ville ? ou de la ville sur le quartier ?

**Isabelle Biancci**

Oui, notre vocation est au niveau de la ville entière. On fait des activités dans toute la ville. On fait de la collecte de déchet donc on va dans toute la ville, et même au-delà, on ne reste pas à Cantepau, même si effectivement une particularité, c'est le jardin d'insertion qui est au domaine St Viateur à Cantepau et le restaurant qui est au square Bonaparte. Toutefois, 70 % des personnes ayant eu un contrat sur l'année 2005 sont des habitants de Cantepau. On accueille malgré tout quand même en priorité les gens du quartier.

**Animateur**

Il y a une manifestation dont on entend parler, c'est le Printemps des Cultures. Pourriez-vous nous en dire deux mots puisque c'est une manifestation qui s'adresse à un public extra large.

**Isabelle Biancci**

Il y a beaucoup d'animation au niveau du quartier de Cantepau. L'association essaye de s'impliquer à chacune d'elles, que ce soit les journées porte ouverte à la maison de quartier ou d'autres. Effectivement le temps fort chaque année, c'est le Printemps des Cultures. Je ne suis peut-être pas forcément la mieux placée pour en parler, nous on est acteur mais avec d'autres, on est pas tout seul, il n'y a pas que l'association Regain.

Animateur

Qui sont les autres partenaires de cette manifestation ?

**Isabelle Biancci**

Tous les acteurs de Cantepau travaillent à cette journée qui maintenant dure 3 jours, il y a la ville d'Albi, Tarn Habitat, toutes les associations des quartiers culturelles, sociales, les écoles, les centres aérés, la maison de quartier de Cantepau, le centre social, tout le monde participe pour monter ces 3 journées qui sont en fait sur le thème de l'Afrique et plus particulièrement le Bénin. Toutes les associations font un jeu pour les enfants avec un temps fort le mercredi.

**Animateur**

A quelle date a lieu le Printemps des Cultures ?

**Isabelle Biancci**

Le 31 mai. La particularité, cette année, on fait un jeu pour les enfants et se sont les gens qui travaillent aux jardins qui fabriquent le jeu. Cette année, on fait « la roue du Bénin » comme « la roue de la fortune » mais avec des cultures du Bénin et se sont les personnes qui travaillent en contrat d'avenir au jardin d'insertion, en contrat d'accompagnement emploi, qui vont fabriquer cette roue et qui vont fabriquer le jeu.

**Animateur**

Est-ce que vous pensez que ces actions à la fois économiques et culturelles, on permis de modifier l'image du quartier, à créer des dynamismes, du lien social, de la convivialité. Est-ce que ça a changé un peu la donne ?

**Isabelle Biancci**

Oui apparemment, mais je pense que c'est l'ensemble de toutes ses structures qui « se bougent » au quotidien et tous les jours dans ce quartier qui font que le quartier de Cantepau est maintenant un quartier comme les autres, la journée il n'y a pas de souci, ni même la nuit, on est dans un quartier qui est très agréable avec beaucoup d'espaces verts. On peut profiter

aujourd'hui monsieur le maire de la ville d'Albi et le service parcs et jardins parce que le quartier de Cantepau est aussi beau que le centre-ville, ce qui n'est pas négligeable.

**Animateur**

Il fallait que se soit dit. Même question : qu'est ce que vous attendez aujourd'hui de cette démarche, de cette réflexion ?

**Isabelle Biancci**

Moi je crois que les acteurs de l'économie sociale et de l'insertion que je représente doivent venir s'impliquer dans cette démarche parce que l'évolution d'une ville, ce n'est pas que de l'immobilier, il y a aussi tous les liens, toutes les relations entre les habitants et ça, c'est notre domaine à nous.

**Animateur**

Merci. Jean-François Irissou, vous êtes albigeois de naissance et vous êtes également architecte, c'est à dire un praticien de l'urbanisme ; Vous êtes né et habitez actuellement dans le quartier de la Madeleine mais vous avez voyagé, vous avez travaillé ailleurs.... Qu'est ce qui vous a poussé à revenir vous installer à Albi pour créer votre activité professionnelle ?

**Jean-François Irissou**

L'amour de ma ville évidemment. C'est vrai que j'ai commencé mon activité professionnelle à Paris en tant que salarié et cette activité ma menée notamment un peu aux Etats-Unis ponctuellement et aussi à Barcelone mais lorsqu'il s'est agit de fonder ma propre activité, j'ai tout de suite et tout naturellement pensé à Albi et aujourd'hui, mon activité est à Albi. J'ai un travail absolument passionnant et j'habite dans le quartier de la Madeleine où je suis né, où j'ai mes racines et où j'ai une partie de ma famille. Je suis donc on peut le dire, je crois, un albigeois heureux.

**Animateur**

Quel regard portez-vous sur l'évolution d'Albi, de votre quartier mais aussi de la ville en général, comment l'analysez-vous au point de vue d'habitant et de spécialiste ?

**Jean-François Irissou**

Vaste sujet. Je vais le faire peut être au travers d'exemple pris parmi nos réalisations, c'est plus pratique.

**Animateur**

Oui, parce que vous avez notamment réalisé certains équipement dont un équipement majeur qui est la médiathèque.

**Jean-François Irissou**

Oui tout à fait ; donc pour un équipement comme cela, au-delà de la réponse au programme et du côté technique d'un bâtiment assez complexe puisqu'il reçoit du public avec des contraintes techniques de sécurité sur lesquelles je passe, il s'agissait au-delà de ça de faire un bâtiment très fort, une architecture de notre époque contemporaine qui suscite la curiosité des albigeois, qui leur donne envie de consommer de la culture.

**Animateur**

Qui s'inscrivait en rupture avec le bâti traditionnel, avec l'image que l'on a.

### **Jean-François Irissou**

En écho je dirais. Un autre exemple. Nous terminons actuellement un bâtiment beaucoup plus modeste qui est le bâtiment multimédia de l'université Champollion, place de Verdun. C'est un bâtiment qui sera capable de recevoir des manifestations publiques. Il s'agit donc au travers de ce bâtiment là, comme la médiathèque, de faire un certain nombre de signaux, de points de repères dans Albi qui se font écho, qui se répondent et qui structurent la ville aussi fortement que ces grands axes. Bien entendu, il s'agit là d'équipements publics. C'est un, j'espère qu'ils deviendront du patrimoine, c'est un peu prétentieux que de dire ça, mais c'est évidemment à chaque fois une réponse au coup par coup.

### **Animateur**

Une question qui est peut être iconoclaste, mais est-ce que le fait de disposer d'un patrimoine historique dont on connaît la valeur, ce n'est pas paradoxalement un handicap pour accomplir des gestes urbains ?

### **Jean-François Irissou**

C'est terrifiant !

### **Animateur**

Alors, comment vous y prenez-vous ?

### **Jean-François Irissou**

Avec beaucoup d'intuition. C'est évidemment la part artistique de notre intervention. J'ai parlé de bâtiments que l'on veut volontairement très fort, il s'agit d'édifice public, d'édifice culturel. Notre intervention ne se résume pas à ce type de geste. Nous avons fait, il y a quelques années, une opération de logements sociaux dans le quartier de Rayssac à l'emplacement d'une grande barre des années 50-60 et nous l'avons fait avec une volonté, un fils conducteur de discrétion. Il s'agissait de s'incérer dans le quartier, respecter les alignements de rue, de créer des lieux de convivialité, d'être à l'échelle humaine. Il s'agit toujours d'apporter une réponse que l'on pense être la plus pertinente au problème posé et ces opérations là, ponctuelles, répondent bien, je crois, à ce que monsieur Raysseguier disant tout à l'heure en parlant de l'intention du législateur sur les Plans Local d'Urbanisme. Il y a une des intentions qui s'appelle je crois, renouvellement urbain, cela veut dire en clair, reconquête de la ville et en matière de logement notamment, en finir avec les grands ensemble périurbain, avec le mitage des territoires et essayer de reconquérir la ville par le biais d'opérations de densification mais ponctuelles, bien insérées dans leur quartier, mesurées encore une fois à échelle humaine.

### **Animateur**

Vous avez de fait une responsabilité majeure. Vous constituez le patrimoine de demain. Vous êtes déterminé par la commande publique. Se sont les décideurs, notamment en ce qui concerne les grands équipements, qui ont ambition et charge de prendre ces décisions là. Par ailleurs, le point de vue des habitants, est-ce que vous le prenez en compte, est-ce qu'il est pris en compte, est-ce que vous pensez qu'il doit être pris en compte dans la conception de ces projets architecturaux ou urbains en général ? Est-ce que c'est facile ? Votre propre démarche, la demande du public et la réaction des habitants ? Comment vous vous sortez de tout ça ?

### **Jean-François Irissou**

Pour revenir sur les grands édifices publics type médiathèque, il est évident que la concertation avec les habitants du quartier et les habitants d'Albi en général a été faite en

amont par les services techniques de la ville et cette concertation est ordonnée, prédisposée en quelque sorte et réingurgitée – passez-moi l'expression – sous forme de programme et nous sommes là que pour exprimer ce programme et au-delà de la concertation, il s'agit à un moment de prendre partie. Il y a encore une fois, c'est ce que je disais, l'intervention artistique qui est un geste personnel et qui prend le pas, en essayant malgré tout de prendre en compte la majorité des attentes, qui prend le pas malgré tout sur la somme des intérêts particuliers.

### **Animateur**

Vous y parvenez assez facilement ?

### **Jean-François Irissou**

Ce n'est pas à moi d'y répondre. Parfois, on est très critiqué, parfois, on a quelques retours positifs.

### **Animateur**

Alors même question : quel intérêt de cette démarche de concertation en amont qui doit déboucher sur l'élaboration de projets de quartier ? Comment pensez-vous pouvoir vous y insérer ? Qu'est-ce que cela peut vous apporter à vous professionnellement ?

### **Jean-François Irissou**

Je dirais que c'est plutôt pour nous une nécessité pour augmenter la pertinence de notre réponse. Encore une fois, nous ne faisons pas nous-même la concertation, c'est impossible. Elle est faite en amont mais elle est absolument indispensable à la justesse de notre réponse. Voilà ce que je pourrais dire.

### **Animateur**

Michel Franques, vous pouvez peut-être réagir aux propos de Jean-François Irissou.

### **Michel Franques**

Déjà par rapport à ce qui a été dit. On a là, un large éventail représentatif de tous ceux qui sont les acteurs de la ville mais dans leur propos, quel qu'il soit issu du secteur social, de l'éducation, du monde de l'associatif, du monde de l'urbanisme, on a bien compris, et tous l'on évoqué, une ville c'est une question d'hommes, une question d'équipements, mais pas seulement parce que la ville, c'est aussi une question d'état d'esprit. Tous l'on souligné et je crois que dans la démarche qui nous est proposée, que nous vous proposons, c'est un état d'esprit de démocratie participative. Une démocratie que nous voulons le plus large possible, à travers tous ces secteurs qui sont représentés ici et une démocratie très ouverte pour faire évoluer la ville demain.

### **Animateur**

Jean-Pierre Séverac – vous êtes responsable du service commerce à la CCI. Il y a donc des questions un peu générale. Par exemple, quel peut être la fonction structurante de l'activité commerciale dans une ville moyenne comme Albi? Est-ce que de votre point de vue, les différents quartiers sont suffisamment équipés, est-ce qu'il y a des disparités? Comment abordez-vous cette question?

**Jean-Pierre Séverac**

Je vais donc essayer de répondre de façon large à cette question. Tout d'abord, le commerce, c'est quelque chose de très important dans l'économie d'une ville. Premier élément, c'est un élément important en terme d'emploi. Je peux vous dire que sur la ville d'Albi, le commerce ça pèse lourd.

**Animateur**

Combien? Vous avez une idée

**Jean-Pierre Séverac**

Je ne sais pas exactement, mais entre les commerçants et les employés, c'est probablement le plus gros employeur de la ville.

Deuxièmement, il ne faut pas oublier que le commerce à une vocation essentielle, c'est de répondre à un besoin, à la satisfaction d'attente de consommateurs ou de la population et je dirais pour que le commerce fonctionne bien dans une ville comme une ville de la taille d'Albi, il faut que les différentes formes de commerce fonctionne bien. Je souhaite rappeler les diverses notions en terme d'équipement commercial. Nous avons, en tout premier lieu la proximité et la quotidienneté et là, c'est la vocation du commerce de quartier. Deuxièmement nous avons des notions « d'achats plaisirs » et là, généralement on les retrouve dans le centre-ville. On va chercher de l'équipement de la personne, même si le centre-ville est aussi un quartier. Et ensuite, nous avons des formes de distributions plus élargi que l'on retrouve en périphérie et je crois que ce qui est important dans une ville, c'est que toutes les formes de distribution puissent se développer et que l'on maintienne l'équilibre dans toutes les formes de distribution et je crois qu'Albi y contribue particulièrement bien.

**Animateur**

Au niveau de la chambre de commerce, vous avez des relations avec les différents commerçants? Est-ce que c'est un secteur qui est organisé à travers ses associations?

**Jean-Pierre Séverac**

Je dirais que sur la ville d'Albi, on a la chance d'avoir un tissu qui est particulièrement bien organisé puisque nous avons beaucoup d'associations de quartier et je peux vous dire qu'elles sont dynamiques. Leur rôle est essentiel, c'est-à-dire que ils ont un rôle essentiel dans l'animation, ils multiplient les actions commerciales, ils participent à beaucoup de festivités, ils jouent aussi un rôle dans le mécénat, ils apportent du soutien à beaucoup de clubs sportifs ou autres et ce rôle là, il est très riche pour les associations. Ensuite, ils jouent un rôle d'interlocuteur principal c'est à dire que parfois, lorsqu'on veut s'adresser à eux, ils regroupent le sentiment de tous les commerçants et moi je peux vous dire que sur Albi, cela commence à bien fonctionner. Un certain nombre d'ailleurs de ses associations ont été lauréates de challenge nationaux, cela veut dire que quelque part Albi est un peu « à la pointe » là dedans. On travaille beaucoup avec eux. On les aide financièrement, que ce soit la ville, la chambre de commerce, on les aide aussi logistiquement mais par contre, ils sont riches d'idées.

**Animateur**

Vos relations avec la mairie et les services municipaux vous paraissent satisfaisantes ou avez-vous encore quelques revendications à faire valoir?

**Jean-Pierre Séverac**

Je peux vous dire que dans les quartiers avec Michel Franques, on y passe parfois des heures. Cela fait une dizaine d'années que l'on a une politique qui est inscrite et qui commence à porter ses fruits et je crois qu'il faut souligner le travail de tous les services techniques. Je crois que c'est important. L'idée ce soir, c'est pas quelque chose de nouveau. Quelque part on a expérimenté un certain nombre de choses, on a dit « ça peut marcher » et « continuons dans ce sens là. Et le témoignage, c'est que dans des quartiers, il y a déjà des choses qui ont bougées. On peut citer des exemples: dans les années 60, on a créé des centres commerciaux au milieu des quartiers, ces centres commerciaux avaient du « mal à vivre », des réflexions déjà ont été menées et quand on voit le travail qui a été fait sur le centre commercial de Cantepau – Augereau, on voit des choses qui sont en train de bouger. Sur Veyrières, un travail similaire est en train d'être fait mais si il y a un travail qui doit être fait en terme d'aménagement urbain, ce n'est pas suffisant. Je crois que les commerçants jouent un rôle essentiel, c'est-à-dire qu'on a un commerce performant parce que l'on a un commerce de qualité. Commerce de qualité, cela veut dire qu'il faut avoir des outils commerciaux qui sont modernisés, et je peux vous dire que dans les dernières années, beaucoup de commerçants ont fait de gros efforts financiers dans ce domaine là, mais aussi nous avons des commerçants dynamiques sur le plan individuel qui apporte un véritable service de qualité. C'est vrai qu'il y a encore des choses qu'il va falloir travailler avec la population, savoir un peu les besoins qu'ils peuvent avoir en terme d'horaires d'ouverture, mais on est en train de bien avancer et aujourd'hui sur ce commerce de quartier on a encore de questions sur lesquelles il faut encore approfondir. Ce commerce, il faut pouvoir y accéder facilement et aujourd'hui, on y accède peut-être à pieds, d'où des réflexions à mener pour favoriser un certain nombre d'accès piéton (accès aux personnes âgées, poussettes, enfants...) mais aussi, il y a des populations qui fonctionnent avec la voitures, c'est important de pouvoir stationner facilement, y accéder, se garer. Toutes ses réflexions méritent que l'on continue notre travail.

#### **Animateur**

Michel Franques, je suppose que ces réflexions ne sont pas étrangères. Vous êtes satisfait du niveau de concertation avec les associations de commerçants ou les services de la CCI ?

#### **Michel Franques**

C'est vrai que le maillage associatif est important dans la ville et particulièrement au niveau des associations de commerçants de proximité. Aucun aménagement n'a été fait au cours des années précédentes sans avoir leur avis. Je crois que les initiatives peuvent venir d'une équipe municipale pour autant, il doit y avoir à tout moment concertation parce que les habitants, les commerçants doivent réellement se les approprier et donc ses liens avec les associations très largement et plus spécifiquement sur les associations de commerçants ont abouti à des réalisations tout à fait intéressantes qui ont été de nature à redynamiser, à donner un nouvel élan à des centres commerciaux qui n'étaient non pas forcément endormis mais en tout cas elles ont permis de retrouver un nouveau souffle.

#### **Animateur**

Et qui se mesure dans une ville comme Albi qui est une ville touristique, de passage, avec un dynamisme réel.

#### **Michel Franques**

Oui, elle se mesure. Chaque jour, vous pouvez aller dans les centres commerciaux de quartier et vous voyez le rôle essentiel en terme de proximité de ses commerçants, ce sont des coeurs de quartier, c'est là où se passe l'animation, c'est là où vivent les habitants, où ils se croisent,

où on lie les échanges, les réflexions, les commentaires, les remarques, c'est donc vraiment des lieux de vie au cœur des quartiers.

### **Animateur**

Jean-Pierre Séverac, cette dynamique de concertation ne fait que prolonger une pratique que vous avez.

### **Jean-Pierre Séverac**

Oui, moi, ce que je voudrais dire c'est que souvent on parle d'économie mais c'est vrai que le commerce de quartier c'est un facteur de lien social important.

La chambre de commerce s'est vrai, sous l'égide de son président Didier Gardinal, a mis dans ses priorités le développement du commerce de proximité que soit dans le monde rural où dans la ville au niveau des quartiers donc aujourd'hui dans la démarche qui est engagée, on se sent parfaitement à l'aise. Je crois que cela va être très riche du monde professionnel avec du monde associatif et de la population ensemble. La chambre de commerce adhère à la démarche et moi en tant qu'Albigeois, j'adhère à la démarche aussi.

### **Animateur**

Christophe Maurel, vous vous représentez l'association de la Ligue contre la Protection des Oiseaux (LPO). Vous pouvez rappeler rapidement quels sont vos missions et vos actions et de quelle manière vous intervenez en milieu urbain.

### **M. Maurel**

Bonsoir tout d'abord, je viens du milieu rural donc je suis originaire d'un petit village dans les monts de Lacaune, donc la ligue pour la protection des oiseaux en fait, c'est l'émanation d'une association qu'on a créée en 1982 qui s'appelait groupe ornithologique du Tarn qui est une association à caractère départemental et qui a rejoint une structure nationale donc en 1998. On a donc effectivement l'habitude de travailler sur l'ensemble du département du Tarn mais aussi avec des collectivités territoriales sur des problématiques liées au patrimoine naturel et notamment l'intégration en matière d'aménagement de territoire, donc l'aménagement du territoire selon la taille qu'on envisage, cela peut être la ville ou un cadre beaucoup plus large.

### **Animateur**

Mais c'est aussi la ville. Donc est-ce qu'Albi en matière de patrimoine naturel environnemental, de faune, présente un intérêt ? Il y a le Tarn, il y a les espaces verts, est-ce que c'est une ville qui sait associer cette dimension environnementale, naturelle.

### **M. Maurel**

Je pense que toutes les villes ont quelque chose à exploiter en matière de patrimoine naturel parce que je dirais que la nature a horreur du vide et elle est capable de s'installer également en ville. La ville est essentiellement je dirais un milieu minéral même si il y a des espaces verts pour certains relativement anciens comme le parc Rochegude mais effectivement, je dirais qu'il y a au moins un organe qui vient irriguer au sens propre et figuré la ville et qui quelque part la structure également dans les différents quartiers, c'est la rivière Tarn avec toutes ses berges, le ruisseau du Caussels, le ruisseau du Séoux, etc...

### **Animateur**

Vous pensez qu'elle est suffisamment mise en valeur ?

### **M. Maurel**

Je pense que c'est une démarche qui est relativement nouvelle. Quand je dis nouvelle, quand on parle d'écologie et de patrimoine naturel, c'est vrai que nous on apprend à être patient, c'est à dire qu'on travaille sur des pas de temps qui sont relativement longs et je pense que les choses s'initient, on est sur des durées d'au moins 3 à 5 ans, voir 10 ans selon les problématiques et l'ambition que l'on veut y donner et donc je pense que c'est en fonction des problématiques que les villes ont à gérer, on a parlé de commerce, d'économie, de social, d'équilibre, etc...et je crois que les aspects liés à l'écologie en ville même si on en parle depuis longtemps est quelque chose qui, au niveau des décisions, est en train de devenir une problématique réelle qui est prise en compte depuis quelques années. Une association comme la nôtre se propose simplement et modestement d'y participer et de l'accompagner dans la réflexion.

### **Animateur**

On parle d'agenda 21 donc de développement durable. La prise en compte des questions environnementales s'est une dimension de cette démarche Agenda 21 donc est-ce que vous pensez avoir votre mot à dire, est-ce que vous avez vraiment l'intention de dire votre mot et actuellement êtes vous suffisamment sollicité en amont justement des opérations d'urbanisme ?

### **M. Maurel**

D'une manière générale, ce n'est qu'un début, nous ne sommes pas les seuls en matière d'association, on a l'habitude de travailler avec d'autres associations pour proposer une approche, une réflexion pluridisciplinaire. Cela a déjà été fait lorsque des projets d'aménagement sur la coulée verte étaient envisagés. On nous a demandé de travailler avec une autre association et des botanistes en l'occurrence de voir un peu les intérêts patrimoniaux naturels que pouvaient receler ce vallon pour justement le prendre en compte dans les aménagements qui étaient envisagés donc à la réflexion. On était déjà dans une démarche de développement durable pour essayer d'intégrer d'autres éléments qu'on a l'habitude d'intégrer par ailleurs. Moi, en tant qu'albigeois d'adoption, puisque j'habite à Albi depuis 6 ans et l'association que je représente, on a, je pense des choses à proposer car une des particularités, c'est un point très précis mais qu'on retrouve pas partout en France en tout cas, c'est la présence du faucon pèlerin sur la Cathédrale d'Albi puisque c'est une espèce rupestre qu'on ne retrouve...

### **Animateur**

Je crois savoir qu'il y a un projet en gestation...

### **M. Maurel**

Alors le projet est à l'étude car il y a quand même beaucoup d'étapes à franchir donc il ne faut pas précipiter le mouvement mais les choses sont en bonne voie. Effectivement c'est une espèce qui a failli disparaître dans les années 60-70 de beaucoup de pays européens et notamment qui a complètement disparu aux Etats-Unis. C'est une espèce qui petit à petit à repris du poil de la bête (même si c'est un oiseau !) et en fait la présence de cet oiseau sur la Cathédrale, il n'y a que quatre cas en France de cet espèce en milieu urbain et c'est vrai que cette espèce, quand on à l'occasion de l'observer de près, a un certain esthétisme qui peut se marier avec l'esthétique de la Cathédrale, d'un édifice comme celui-ci ou je dirais, sans faire de jeux de mots, on pourrait marier culture et nature aisément au travers du projet sur lequel on est en train de plancher.

### **Animateur**

C'est également un témoin. Cela laisse supposer que le niveau de pollution par exemple ou de nuisance n'est pas à un niveau tel qu'il puisse interdire justement cette présence.

### **M. Maurel**

Je ne dirais pas que cet oiseau est un bio indicateur de la qualité de l'air mais par contre, le symbole qu'on pourrait peut-être y voir, c'est que quand on sait être indulgent, tolérant et avoir un autre regard sur la nature sait s'approcher de l'homme et ce qui était autrefois très sauvage peut vivre aux côtés de l'homme. Je pense qu'on aborde le 21<sup>ème</sup> siècle, c'est peut-être un bon présage pour ce siècle.

### **Animateur**

Une question qui est plus spécialement urbaine. Est-ce que vous avez des actions d'animation au niveau des scolaires, des actions d'information au niveau de la population ? Est-ce que vous faites connaître cette existence de ce couple de faucons pèlerins ? Comment est-ce que vous vous incérez dans la vie de la ville, dans la vie de la cité ?

### **M. Maurel**

Par rapport aux activités, puisque qu'on est une association départementale où on fonctionne je dirais avec des moyens relativement modestes, effectivement, on a des activités un peut partout dans un certain nombre de secteurs du département du Tarn. Au niveau de la ville d'Albi, une des entrées, qui est une occasion unique avec le faucon pèlerin, on a une réflexion qui peut être au-delà de réfléchir aux aspects techniques des équipements à mettre sur la Cathédrale, c'est toutes les déclinaisons qui peuvent être faites en matière de sensibilisation mais quel que soit le public. On envisage la médiathèque pour le public albigeois, d'autres sites touristiques pour les touristes qui viennent visiter la ville mais également par le réseau informatique, de pouvoir élaborer des programmes pédagogiques qui pourraient être proposés aux enseignants d'une manière générale.

### **Animateur**

Le fait de vous insérer dans la démarche qui est ouverte aujourd'hui peut vous aider ?

### **M. Maurel**

Oui, parce que je crois, sans prétention, que chaque quartier a des choses à valoriser, à faire découvrir et redécouvrir, de voir de quelle façon ensemble, on peut échanger pour que le patrimoine naturel vienne participer à l'amélioration du cadre de vie d'une ville.

### **Animateur**

Michel Franques, vous partagez cette préoccupation ?

### **Michel Franques**

Personne ne saurait être indifférent aux questions d'environnement. Je crois que nous essayons de le faire et de marquer notre engagement avec cette démarche complémentaire et parallèle que nous mettons en place avec les projets de quartier. Nous sommes engagés dans une démarche d'agenda 21, vous l'avez souligné. Je crois que par le passé, plusieurs actions ont été faites en ce sens, simplement deux illustrations peut être pour des actions qui on permis de préserver des espaces verts au cœur de la ville. On évoquait tout à l'heure les jardins de Cantepau, depuis 10 ans, nous avons préservé là, au pied des immeubles, un espace de 2,5 hectares qui avait une vocation agricole et nous avons préservé cette vocation agricole.

Autre exemple plus récent, l'échappée verte. Nous avons créé cette promenade le long du Tarn et à proximité du centre ville pour que chacun, Albigeois et touriste puisse bénéficier de ce site. Je crois que ces deux projets qui ont été menés à bien illustrent notre volonté de préserver cet environnement et cette qualité de vie que nous avons ici.

**Animateur**

Luc Massol – Bar le Sullivan – Alors c'est un bar irlandais, rapidement...

**Luc Massol**

Oui, c'est un bar à thème qu'on essaye au maximum de respecter. On parlait de qualité de ville, moi je viens du Sud de la France, plutôt Béziers/Carcassonne.

En venant de Carcassonne, j'avais le même style de bar pub restaurant. Quand je suis venue à Albi, j'ai tout de suite vu que c'était une ville très dynamique, propre et le service de la police est hyper efficace, c'est une ville qui est bien tenue (je ne fais pas de publicité, mais nous, on travaille la nuit tous les soirs et on ressent vraiment une sécurité dans cette ville).

Cela fait 5 ans que je suis à Albi, on a quand même une société qui est assez fleurissante, tout va bien et espérons que cela continue pour nous et au jour d'aujourd'hui, je ne connais aucune association...

**Animateur**

Ca vient d'où ?

**Luc Massol**

Est-ce que c'est moi qui ai la tête dans le guidon, qui fait que travailler etc... maintenant, on fait passer des groupes de jeunes qui font de la musique, environ 100 et 130 concerts à l'année et malgré ça, on doit faire passer deux groupes de musique par an d'Albi. Je trouve ça complètement anormal et j'espère qu'on va un peu travailler avec les jeunes et qu'on puisse avoir un lieu, qui soit le bar Sullivan ou ailleurs, mais que les jeunes puissent venir, avoir une scène, jouer de la musique, qu'on puisse mieux se connaître. Nous qui brassons un maximum de personnes, on a quand même un problème là-dessus.

**Animateur**

Votre clientèle, vous me le disiez tout à l'heure, n'est pas nécessairement une clientèle de jeunes...c'est une tranche d'âge...ce ne sont pas que des scolaires ou des lycéens...

**Luc Massol**

Non, on a une clientèle qui va de 20 ans sur le soir à 55 et plus et puis le restaurant, c'est de 35 à .....

**Animateur**

130 concerts par an, vous êtes en plein centre ville. Est-ce que cela pose des problèmes en terme de nuisances, de bruit ? Est-ce que vous avez quelques soucis avec le voisinage, avec les services municipaux ou les services de police ?

**Luc Massol**

Aujourd'hui, on a jamais eu de plainte de riverains. On a quand même la chance d'être en centre ville et d'être entouré de bureaux et puis il y a la présence d'un magnifique jet d'eau qui couvre les bruits du pub et de la terrasse. Maintenant, là aussi pour l'instant, j'ai jamais eu une association de quartier avec qui parler si je créais des nuisances parce qu'effectivement je dois en créer avec les voitures qui partent à deux heures du matin, c'est obligatoire qu'il y ait

des problèmes mais je n'ai jamais été invité pour en discuter. On essaye de faire notre propre police pour qu'il y ait le moins de problèmes possibles dans notre quartier.

### **Animateur**

Encore une fois, est-ce que cette démarche qui est inaugurée aujourd'hui, peut vous permettre d'aller à la rencontre des associations, des services de la ville ? Comment pensez-vous vous inscrire, qu'est-ce que cela peut vous apporter ? Qu'est-ce que vous pouvez y apporter vous ?

### **Luc Massol**

Moi, cela peut être que positif. Ce que je peux apporter, c'est l'établissement, ils peuvent venir chez moi mais si j'ai accepté de venir, c'est justement pour rencontrer beaucoup de personnes, pour connaître les problèmes que j'engendre, si il y a, comment les résoudre et comment faire pour que tout aille mieux.

### **Animateur**

Merci. On va passer la parole à la salle. J'espère que vous avez des questions ou des réflexions à proposer. Michel Franques, peut-être une dernière réaction par rapport à ce qui c'est dit pour faire une transition et laisser émerger la première question

### **Michel Franques**

Si Luc Massol n'a pas trop eu à faire la police et aux associations et autre, c'est parce que peut-être il sait bien gérer son établissement. C'est un lieu où les jeunes se retrouvent. Ils se retrouvent dans des structures municipales de temps en temps, mais ils se retrouvent aussi dans des établissements comme le sien régulièrement parce qu'il ne faut pas oublier que la jeunesse est un atout pour notre ville, la jeunesse, c'est facile d'en parler ici, s'agissant du côté universitaire. Il y aura bientôt 5 000 étudiants sur Albi, c'est dire si cette jeunesse là vit, profitent de la ville, que ce soit le jour quand ils ne sont pas en cours et puis peut être en soirée, ils profitent aussi de ces établissements. Cette richesse là, cet atout là pour la ville, nous devons aussi l'accompagner et imaginer le futur avec eux.

### **Animateur**

Qui souhaite ouvrir le débat ? Monsieur, présentez-vous rapidement.

### **Josian Vayre**

Dans ce débat qui s'ouvre, je voudrais donner le point d'un conseiller municipal d'opposition parce que je pense que c'est important. Voici ma contribution à ce premier forum. Votre conseil municipal, propose un débat public sur l'avenir de notre cité et pour se faire, il s'appuie sur les accords de Rio qui vu l'état de la planète stipule deux choses importantes : premièrement de mettre l'Homme au centre des préoccupations politiques, sociales, économiques, culturelles, environnementales, c'est l'article 1 des accords de la charte de Rio. Un autre article, c'est de reconnaître à tout homme et toutes femmes évidemment, les droits de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de se cultiver, de se distraire, d'être éduquer, d'avoir accès à l'emploi, aux ressources naturelles, aux services collectifs et publics notamment, c'est donc voyez-vous, mesdames et messieurs, un vaste chantier. Je voudrais faire une remarque globale au préalable. Quand on parle de droit de se nourrir, de se loger, de se vêtir, je n'y reviens pas. Je dirais d'abord « quoi ? » nous en sommes encore là ? Jaurès, étant une figure albigeois, j'ai un peu repris ce qu'il écrit « les réformes sociales nécessaires, je le site, on ne les a pas encore réalisées ? On s'aperçoit du néant ou du quasi-néant de l'œuvre sociale accompli » et il parlait à son époque, dans les années 1900 du tambour des

escargots de la politique très lente mise en œuvre jusqu'au moment où il écrivait ses lignes. Pour nous, je pense que nous devons avoir à réflexion cet aveu d'échec du 20<sup>ème</sup> siècle pour tous ceux qui ont été au pouvoir sur la planète où qu'ils soient comme pour ceux qui ne l'ont pas été ou ceux qui ont laissé faire. Raison de plus pour prendre très au sérieux ce débat proposé par le conseil municipal sur le développement durable et l'agenda 21. Pour concevoir nos réflexions sur la ville comme une partie certes limitée, mais totalement incluse dans une réflexion plus globale, donc universelle. Il faut donc écarter de nos débats toute idée de politique politicienne et toute approche parcellaire qui réduirait de fait nos ambitions pour Albi.

Pour ce qui me concerne, je proposerais modestement une réflexion sur le fond, la forme, sur les outils, sur les procédés de ce processus de débat pour l'année qui vient rapidement bien sûr.

Le fond : la ville c'est, par excellence, le lieu du vivre ensemble quelles que soient nos catégories socio-professionnelles du Rmiste et du chômeur à l'ingénieur, quels que soient nos âges, nos idées philosophiques ou religieuses. Notre réflexion se doit d'abord d'aborder toutes les actions nécessaires à ce vivre ensemble. Je les énumère rapidement : social, économie, finance, énergie, éducation, santé, commerce, transport, culture, distraction, diversité des population et droit de vote, liaison avec les autres collectivités territoriales d'Albi jusqu'à l'Europe et au monde. Pas de sujet tabou, j'insiste. Voilà pour le fond.

Démocratie participative : les accords de Rio demandent expressément de mettre en œuvre la démocratie participative pour élaborer notre agenda 21. C'est une excellente chose. Il nous faut donc consulter tous les Albigeois, toutes les Albigeoises, sans exclusive, à travers les comités de quartier, ce qui est fait ce soir, mais aussi à travers les entreprises, les administrations, les banques, les commerces, les corps constitués, les écoles, les collèges, les lycées, l'université, l'école des mines mais aussi le patronat, les salariés avec leurs organisations politiques syndicales et associatives ainsi que les compétences diverses individuelles qui font la réflexion vivante et vivifiante de notre cité. Oui, à ce grand débat sans sujet tabou.

Quelques outils : je vais peut être répéter en fonction de ce qui a été dit : les réunions de quartier, le suivi régulier et la relance si nécessaire de ce débat par le conseil municipal car il ne faut pas que le conseil municipal soit en dehors de cette réflexion et je propose que nous ayons une réunion par mois pour ce suivi. Je propose aussi que nous associons le conseil municipal jeune à cette démarche. Je propose qu'il y ait aussi le débat dans les entreprises, les administrations, les banques. Par exemple, comme vient de le faire l'hôpital d'Albi, sur la question des transports et du stationnement dans la ville donc, c'est possible. Evidemment, il faudra associer la presse, les médias, Albi Mag évidemment. Il faudra certainement éditer des documents spéciaux, il faudra utiliser l'audiovisuel et les techniques modernes de communication et il faudra favoriser l'aide de tout l'outil municipal, des employés et des services et à ce propos, à moins qu'on aime les contradictions antagoniques, je propose qu'il y ait aussi démocratie participative à l'intérieur de la municipalité en direction des employés. Je ne vois pas comment on pourrait vouloir la démocratie participative à l'extérieur et pas à l'intérieur. Il me semble que ça serait aussi un gage d'adhésion du personnel municipal sur ce projet.

Quelques procédés : prendre toutes les questions et toutes les réflexions des habitants, ensuite classer, trier, ranger au sens mathématique. Ne pas conserver seulement ce qui est des compétences municipales mais dispatcher ce que diront les habitants, leurs propositions, leurs réflexions vers les autres collectivités car nous risquons d'avoir des questions qui ont trait à l'intercommunalité, au conseil général, au conseil régional, à l'assemblée générale, avec l'Etat voir avec l'Europe et donc il nous faudra après cette classification et ce rangement voir comment on va faire aboutir ces demandes là dans les autres collectivités autant que dans la

notre. Je serais partisan que le questionnaire à venir soit le questionnaire intitulé, « si j'étais maire d'Albi, je ferais », questionnaire envoyé à tous les habitants, en économie, en éducation, en environnement, en logement etc... Je propose, monsieur le maire, qu'il y ait une enveloppe T pour un retour gratuit à la municipalité de ce questionnaire aux habitants. Je demande une analyse sociologique au long des mois pour savoir quelles populations de notre ville sont entrées dans ce débat ou n'y sont pas entrées afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour qu'elles y participent. J'ai dit tout à l'heure du Rmiste à l'ingénieur, je crois qu'il nous faut y réfléchir. Je terminerai par une dernière proposition que soit mis en débat dès aujourd'hui, l'idée qu'au bout de ce processus démocratique d'une année, un organisme nouveau de suivi des réalisations effectuées ou non soit créé. J'appelle ça une sorte d'observatoire de composition pluraliste, de la vie municipale en liaison évidemment avec le conseil municipal. Je vous remercie mesdames et messieurs. Je pense que l'opposition essaye de jouer son rôle et que personne ne peut le contester. Il nous fallait donc participer à ce débat. Ces propositions ne sont ni à prendre ni à laisser, je les vois comme complémentaires à celles avancées par monsieur le maire donc l'opposition est prête à jouer son rôle dans l'année qui vient. Merci.

### **Animateur**

Michel Franques, est-ce que vous souhaitez répondre ?

### **Michel Franques**

Monsieur le conseiller municipal a des idées sur tout et effectivement, il propose un grand débat sans sujet tabou. Je crois que notre démarche s'inscrit tout à fait dans ces mots là : un grand débat, une grande réflexion, fédérer les énergies, fédérer tous ceux qui sur la base du volontariat ou parce qu'ils sont responsable associatif veulent s'associer aux grandes orientations pour notre ville et pour nos quartiers. C'est ce que nous proposons avec tous les acteurs qui la cité, d'ailleurs je le suspecte de m'avoir dérobé quelques feuilles parce que tous les acteurs qui sont là, c'est ce que j'avais noté sur mes feuilles...en tout cas, un grand débat sans sujet tabou, c'est sur.

### **Animateur**

Nous sommes donc dans une logique de consensus qui est une excellente façon d'aborder le problème. Y a-t'il d'autre question ?

### **M. Rivas – association de quartier du Maranel**

Est-ce que la loi sur l'urbanisme SRU est une bonne loi ? Est-ce qu'elle est vraiment appliquée ?

### **Michel Franques**

A quel article de la loi vous voulez faire référence ?

### **M. Rivas**

Sur les 20 % des logements sociaux. Je crois qu'Albi est bien placée, 19%.

### **Michel Franques**

Le législateur a voulu cette loi, elle s'applique s'agissant du point très spécifique que vous évoquez. On a eu l'occasion à plusieurs reprises d'évoquer cette question là. Ma collègue, maire-adjoint aux affaires sociales, l'a évoquée à plusieurs reprises devant les médias et devant les associations de quartiers. On va pas y revenir et chacun connaît les chiffres qui sont

prévu par la loi et les chiffres qui sont les nôtres à Albi et on sait que notre ville n'a pas de difficulté particulière à ce niveau là.

### **Animateur**

Sans vouloir interférer dans vos débats, il ne s'agit pas de refaire ici le conseil municipal.  
Une autre question ?

### **Marie-France de Truchis**

Conseillère municipale de l'opposition avec la dimension écologiste. Je dois dire qu'en ayant écouté tous ce que nous venons d'entendre, très bien, bravo pour ce qui est de chercher quels sont les projets qui vont être donnés dans les quartiers, mais je retrouve là une mosaïque de projets pour une ville et qui à mon sens, n'a rien à voir avec la dimension de recherche Agenda 21 ou une ville va se préoccuper de savoir comment dans ses bureaux, pour commencer, dépenser moins de chauffage, s'équiper de véhicule propre, essayer de mettre à porté des habitants des transports qui soient efficace, prendre les devant dans les constructions qui vont être les constructions de la ville, les qualités, cela fait un peu bêcheur de la haute qualité environnementale, savoir quels sont les points de la ville ou il y a vraiment quelque chose d'intéressant à faire par exemple, nous allons avoir une station d'épuration qui va être doublée puisqu'avec la C2A on a des atouts pour y faire de la récupération de méthane, quel avenir pour la centrale de Pélissier, quelle durabilité on donne. Alors toutes ses questions là dans ma tête raisonnent comme spécifiquement ce qu'on attend lorsqu'on fait une démarche Agenda 21 je ne les ai pas entendu, pas le moindre mot la dessus.

### **Animateur**

Si je peux me permettre, votre réflexion est pertinente, mais il faut bien comprendre les choses, il ne s'agit pas actuellement d'un énoncé de projet, il s'agit d'une démarche en amont, d'une réflexion qui doit permettre d'aborder ces problèmes là et de déboucher sur des projets. Nous en sommes là. On est dans la phase de réflexion et d'élaboration.

### **Louis Gombaudo - Responsable des transports de la C2A**

Je pensais qu'on devait donner la parole uniquement aux albigeois et que les élus devaient les écouter. Pour l'instant, je constate que c'est uniquement des élus de l'opposition qui ont pris la parole et que les Albigeois n'ont pas parlé.

Je voudrais quand même réagir à une chose en tant que responsable des transports sur la C2A. Les Albigeois seront bientôt ce qu'est le moteur Euro 44, j'en dit pas plus, c'est pour le moment le moins polluant au monde.

### **Animateur**

Une autre personne, pas membre du conseil municipal...

### **Albigeoise**

Bonjour, je ne suis pas du conseil municipal, je vais parler en tant qu'individu et faisant partie du secteur privé.

Je suis albigeois depuis 22 ans. Je connais la France dans son ensemble. Je vais relever quelques points par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure et je vais faire e vilain petit canard. Je vais critiquer mais je vais y introduire quand même des questions par rapport à ces critiques. Je vais pas être théorique ni faire de développement.

Je vais revenir sur le Lycée professionnel Toulouse-Lautrec. Personnellement, je trouve qu'il porte mal son nom puisqu'il porte le nom d'un artiste très reconnu. De mon point de vue, au niveau architectural, il est très vilain, très moche. Il ne représente pas du tout le nom de

Toulouse Lautrec. Ensuite, au niveau des commerçants, je me pose la question : pourquoi, dans beaucoup de villes françaises, moyennes et plus grandes, c'est la valse des commerçants. Ce qui me paraît marcher très bien, c'est les entreprises qui font les commerces car depuis que je suis à Albi, dans toutes les rues, tous les ans ou presque, on change les commerces. Je plains les commerçants, je n'aimerais pas être commerçante personnellement, j'ai vu l'ouverture des Temps Modernes, mais j'ai aussi vu leur dégradation pour ne citer que cet exemple là. Alors ça, c'est un projet qui a complètement « foiré ». Au niveau des commerces, je félicite Luc Massol, qui se débrouille sans association. C'est très important parce qu'on a le sentiment qu'on met tout le temps à l'honneur les associations, mais il y a des privés qui fonctionnent très bien et mieux que des associations. Je sais de quoi je parle parce que je fais partie de beaucoup d'association. Je félicite la LPO dont je fais partie et je dis développons toutes ses actions de la LPO. Maintenant, il y a un projet dont on n'a pas du tout parlé, c'est la rocade et je fais partie du quartier Bellevue, non loin de la rocade, je fais partie d'un lotissement. Il y a eu beaucoup d'erreurs d'urbanisme qui ont été faites dans ce lotissement, il y a des actions qui sont faites un peu n'importe comment dans le temps. On fait des rattrapages, on va créer un bassin de rétention car on s'est aperçu qu'il y a des inondations, etc...je souhaiterais que la rocade qui fait partie de plusieurs quartiers et de la ville d'Albi. Le fait de parler de quartier, cela me gêne. La démarche de se polariser uniquement sur un quartier me gêne. Ça crée des erreurs dans les projets. C'est mon point de vue.

### **Animateur**

Je crois qu'il ne s'agit pas de se polariser sur un quartier. L'un n'est pas exclusif de l'autre. Pour le dossier rocade, je crois que ce sont les thématiques qui devront être abordées dans les ateliers de quartier. Les ateliers de quartiers seront le lieu d'expression de ses besoins spécifiques. Les choses ne font que commencer ici.

### **Albigeoise**

Il y a quand même un problème économique. Il ne faut pas saupoudrer des petites actions comme ça pour dire « on fait quelque chose ». Cela rentre dans un projet global dont la rocade fait partie.

### **Animateur**

L'objectif final, c'est bien une mise en cohérence.

### **Jean-Michel Quintin**

Je travaille à Cantepau, je suis habitant de Mazicou. Je suis volontaire pour faire cette action par contre je voudrais savoir le nombre de réunion, que se soit plus précis parce que moi, si c'est des considérations politiques, cela ne m'intéresse pas. Moi, j'ai beaucoup d'autre chose à faire. Je suis désolé. Mais je voudrais savoir combien de temps cela prend, si il y a plusieurs réunions, l'investissement personnel qu'il faut. Moi, je travaille d'un côté, je voudrais à la limite m'investir sur deux quartiers, là où j'habite car cela m'intéresse mais quel investissement personnel il faut. Je m'excuse pour les autres si je leur ai coupé la parole, mais moi, c'est ce qui m'intéresse ici.

### **Animateur**

Question d'organisation pratique et du déroulé.

### **Michel Franque**

Deux vagues de deux ateliers, on la dit. Une première vague qui débutera très prochainement au mois de mai et qui se déroulera jusqu'en juillet. Les douze quartiers feront l'objet d'un atelier et chaque atelier se déroulera en fin d'après-midi et ils pourront durer environ 3 heures. C'est la durée qui peut convenir. Et puis idem pour la deuxième vague qui se déroulera en fin d'année 2006 et sur le premier trimestre 2007. Douze ateliers également et on peut imaginer que se sera la même durée. Il est donc possible de s'impliquer sur un quartier à titre associatif et sur la base du volontariat sur un autre pourquoi pas et c'est votre cas.

### **Animateur**

Monsieur Prud'homme souhaite répondre à la dame.

### **Monsieur Prud'homme**

Madame, je suis au lycée Toulouse Lautrec depuis 7 ans, je ne peux pas vous dire qui a présidé à la décision d'appeler le lycée Toulouse Lautrec. Il s'appelait Renaudin autrefois du nom de la rue. Nous ne sommes plus dans la rue donc c'est très bien comme ça. Toulouse Lautrec ne me paraît pas déshonorant du tout pour un lycée professionnel. C'est tellement vrai que nous travaillons par exemple avec la Roumanie et je suis apparié avec deux lycées de Timisoara et l'un d'entre eux veut s'appeler Toulouse Lautrec. Je suis donc très fier de porter les couleurs de la ville d'Albi en Roumanie comme en Espagne par exemple et puis, je voudrais ajouter que le nom de l'architecte, je ne sais pas, c'était l'époque de l'Etat. Ce n'est marqué nulle part. Dernière chose, je vous invite à venir visiter le lycée car depuis 7 ans, je peux témoigner, je suis arrivé pour transformer le lycée et venez le visiter, il n'est pas moche du tout. Il est même très recherché par les élèves, par les professeurs, les parents...et nous allons entamer en juillet la dernière tranche que vous verrez transformer puisque c'est le bâtiment qui est le long de la rue Renaudin et on finira par les façades en juillet 2007 et là, vous verrez le lycée complètement transformé apparemment sur la rue. Venez le visiter, vous regretterez d'avoir dit cela et je termine en disant que la Région a investi 10 millions d'euros dans ce lycée. Il est magnifiquement équipé, au service des jeunes et je crois qu'ils ont un outil extraordinaire pour réussir et ils réussissent très bien à 87 % dans l'ensemble aux examens, 92 % au bac. La ville d'Albi a ici un outil qui montre que la filière professionnelle est aussi une filière de réussite.

Martine Bonneville – association France Orient et association JP Jouineau du Civisme et de la citoyenneté

Je suis albigeois d'adoption depuis 7 ans. Je suis navrée, alors qu'on nous propose un débat constructif, un débat avec des idées nouvelles, à part l'intervention de monsieur Quintin, d'avoir entendu que des résurgences de vieux dossiers qui fâchent, que des critiques pas forcément constructives et des appels à débat alors qu'ici, ce n'est pas le lieu de débat. On est là pour échanger avec toute idée politique confondu, avec toute option confondue. On est là pour mettre en commun, on est là pour s'intégrer à une dynamique et pour parler concret sans perdre de temps comme là souligné M. Quintin. Personne ici, je pense n'a du temps à perdre. Le but, il est de retrousser ces manches, de rentrer dans la dynamique, si on a des choses à dire parce qu'on est pas d'accord avec les orientations, très bien, mais cela ne doit pas devenir un débat. C'est pas un débat politique, c'est un lieu où on va construire une vie, pour tout le monde, demain et je pense qu'il est temps de parler concert.

### **Animateur**

Encore une question

### **Madame Convalder – association Bellevue La Rachoune**

Je suis contente de cet échange. J'ai aujourd'hui appris beaucoup de choses et j'espère que notre imagination passera au pouvoir pour allier réalité et imagination. Nous en avons tous besoin. J'espère simplement une chose, que les projets qui se feront dans chaque quartier seront complémentaires et non pas concurrentiels.

### **Alain Cornuet – animateur de l'atelier de création théâtral de l'Albigeois – intervenant culturel dans le quartier de Cantepau**

Ma question rejoint la préoccupation de mon ami M. Quintin sur le calendrier. J'avais cru aussi voir sur l'écran une vague d'atelier maintenant, en fin d'année avec une date par quartier et je n'ai absolument pas envie de me faire des réunions et des réunions, je ne suis pas « réuniophile » mais je me dis qu'en une seule réunion, j'ai un peu de mal à comprendre, et peut être vous allez nous éclairer, comment on peut s'engager à un nombre relativement important à réfléchir, à examiner et à proposer sur des sujets aussi vaste que ce que vous nous proposez ce soir. Y a-t-il un calendrier complémentaire ou est-ce qu'il est livré à l'initiative de chaque quartier d'avoir la possibilité d'approfondir des questions ou est-ce que ce que vous nous proposez là, qui est pour le quartier de Cantepau une réunion le 12 juin et peut être une en fin d'année seraient les seules et uniques moments de rencontre ?

### **Michel Franques**

Il pourra effectivement y avoir des réunions à thème parallèlement à ces ateliers. Si nécessaire et en fonction des enjeux ou des priorités qui pourraient se dégager sur tel ou tel quartier, des réunions à thème seraient piloter par les services et les élus de ces délégations particulières pourraient être mises en place pour répondre à des préoccupations particulières. Donc effectivement des ateliers et si nécessaire en, fonction des besoins, des attentes particulières, des réunions thématiques pourront être mises en place.

### **Animateur**

Monsieur le maire pour une conclusion toute provisoire. Quel bilan pouvez-vous tirer de cette première rencontre ?

### **Monsieur le maire**

Je voudrais d'abord remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation en saluant une participation très nombreuse, vivante, une qualité des interventions permettant de donner à la fois, un recul sur les événements avec des aspects plus historiques et puis, d'examiner avec les personnes ici présentes un certain nombre d'exemples permettant de recalculer un petit peu notre démarche et de voir ensemble quelles sont les attentes.

Je trouve que ce premier forum qui avait vocation à introduire une action qui va elle-même s'inscrire dans la durée, a rempli son rôle. Il a permis d'appréhender, me semble-t-il, l'intérêt de la démarche, à la fois son ambition, mais aussi son caractère très pratique et la méthodologie qui est proposée de manière à avoir ensuite des résultats secteur par secteur nous permettant les uns et les autres -puisque notre objectif commun est tout simplement celui d'un mieux vivre à Albi- d'être un petit peu plus pertinent.

Très rapidement, la démarche est de dessiner ensemble la ville de demain et pour cela de prendre en compte la spécificité de chaque quartier ; spécificité Madame, ne voulant pas dire comme vous l'avez souligné, organisation d'un quelconque élément concurrentiel. A travers cela, on voit bien qu'il nous faut à la fois, développer l'identité de quartier mais en même temps, veiller à une cohérence des projets sur le plan communal. C'est finalement le double exercice auquel nous sommes conviés et -que vous avez trouvé dans les propos de toutes les

personnes qui sont intervenues- c'est d'aller voir dans chaque quartier ce qu'il va être le plus pertinent de réaliser, ce que vous ressentez en fonction de l'analyse des forces et des faiblesses ; il faut ensuite mettre en commun ceci pour vérifier qu'en même temps, à l'échelle de la ville, nous gardons un équilibre. Finalement l'exercice est à la fois, de préserver ce qu'on a pu appeler un esprit de village, et en même temps, éviter d'avoir une ville qui serait constituée par douze villages. Je résumerai ceci par la formule « *permettre à chaque quartier albigeois d'exprimer son identité dans une cohérence urbaine d'ensemble* ».

L'exercice auquel nous sommes conviés est un peu l'exercice que chacun d'entre vous fait le soir en regardant les informations sur le 20 heures ou le matin en lisant son journal préféré : faire un peu sa synthèse de l'information et de deux formes d'informations très différentes, qui sont d'une part, l'information la plus lointaine pour reprendre l'exemple de la télévision l'information internationale, et puis votre information de proximité, ce qui c'est passé devant chez vous, ce qui est au plus près de vous. En fait, dans une gestion publique, ce sont ces deux dimensions et dans une gestion d'habitants -de votre pratique d'habitants de quartiers- nous avons ce double exercice avec, à la fois, notre regard dirigé vers ce que j'appellerai « *les grands projets de notre ville* », vers son développement, son cap et en même temps chacun est attaché à sa proximité, sa proximité, quel est l'état de ma rue, comment la propreté fonctionne, quel est l'état de mon trottoir, est-ce que je suis satisfait ou non de l'état des arbres d'alignement, je pourrai multiplier les exemples. Nous avons là, un apparent paradoxe entre un regard tourné vers le plus lointain et un regard tourné vers le plus près et c'est là la pertinence de la notion de quartier.

Comme exercice de synthèse, et notre ville est une ville qui naturellement a toujours dans son histoire aspirée à l'équilibre, l'exercice de synthèse est soit, de résonner sur à la fois le plus près et le plus lointain -faire coexister les deux- soit, trouver une vraie synthèse. L'échelle du quartier est probablement une échelle très pertinente aujourd'hui dans notre société parce qu'elle permet de répondre à l'immense aspiration de la société vers la proximité et en même temps de ne pas perdre le cap du collectif ; dans une vie de quartier on peut à la fois parfaitement expliquer les enjeux d'une ville, examiner les grands dossiers, ce que l'on pourrait appeler « *bâtir la ville* », et en même temps, regarder les éléments de proximité. C'est aussi, me semble t-il, vous l'avez souligné notamment dans les dernières interventions, la possibilité de répondre à un mal assez français – c'est ce que disait Monsieur Quintin tout à l'heure ou Monsieur Cornuet qui demandaient des réponses finalement à ces pratiques- et vous savez que notre pays a un art tout à fait consommé pour manier les grandes idées, les grands concepts. Par contre, nous avons, Français, un petit plus de difficultés à passer du concept à la mise en pratique. Là, on retrouve la démarche de quartier proposée par Michel Franques, par mes collègues avec l'intérêt, me semble t-il, de toutes les associations. Le quartier, c'est une dimension où l'on peut probablement le plus aisément faire avancer les choses et ainsi mettre en pratique et passer, pour reprendre la formule d'il y a quelques secondes, « *du conceptuel à l'aspect pratique* ».

C'est une démarche qui s'inscrit en complémentarité de la démarche Agenda 21, ce n'est pas la démarche Agenda 21 donc il ne faut pas chercher dans ce qui vous a été présenté en introduction, cet après-midi, les éléments de l'Agenda 21 ; celui-ci déroule ces opérations parallèlement ; nous aurons vocation bien sûr à revenir à ces questions, à la fois devant nos concitoyens et dans le cadre du conseil municipal.

Ce qui vous est proposé ce soir est de croiser la démarche Agenda 21 avec la démarche de projets de quartier et de voir comment dans vos quartiers nous pouvons ensemble inscrire les actions dans la durée. Si je reprenais, en m'excusant auprès des différents intervenants, de ne pas reprendre exactement leurs mots, leurs phrases ou leurs idées, mais je crois qu'ils s'y retrouveront très volontiers, c'est ce qu'ils ont essayé de faire, de montrer comment dans leur domaine d'activité, de vie, ils étaient participants d'enjeux plus généraux avec la logique de

les inscrire dans une approche de développement durable. C'est dire, Mesdames, Messieurs, que la démarche qui est lancée aujourd'hui est une démarche profondément ouverte – il n'y a aucun a priori dans cette démarche, il n'y a pas de conclusions qui soient prêtes, nous déroulons ou nous déroulerons ensemble une approche. Tout à l'heure, il y avait une question, sur « *mais comment en une seule séance...* », je crois qu'il y en aura deux, puisque vous avez évoqué deux ateliers, un pour le diagnostic et un autre plus tourné vers les objectifs, mais l'idée est bien entendu de laisser une grande liberté ; si lors de cet atelier il y a un intérêt plus particulier pour tel ou tel domaine et bien vous ferez un travail thématique là-dessus. C'est aussi un moyen pour nous tous, pour la collectivité, pour ces agents, pour mes collègues en fonction de leur domaine de compétence de favoriser une transversalité. Dans les demandes que vous allez faire émerger dans les quartiers, il va y avoir des demandes qui vont concerner tel ou tel domaine mais ce qui est très intéressant c'est de croiser les regards ; c'est tout l'enjeu d'organisation des services publics dans une ville, de faire en sorte que nos agents à la fois, à partir de leurs compétences techniques ou de leur compétences administratives qui sont réelles -et je tiens à les en remercier- ils ont de fortes compétences, mais il est intéressant de regarder comment avec eux on peut faire servir ces compétences en dehors du thème dans lequel ils ont historiquement travaillé. Je suis persuadé que dans ces compétences on peut aller en chercher qui vont nous être utiles dans d'autres domaines de notre vie locale. Il y a un vrai enrichissement qui passe par une écoute, qui passe par des propositions, et qui passe par un travail -c'est cela l'objet des ateliers thématiques- et le partage entre les éléments collectifs -tel que ce forum ou tel que le futur forum de clôture et les travaux qui seront réalisés en atelier- parce que le danger, -cela a été signalé par des intervenants au tout début quand il a évoqué le schéma questionnaire qui est un schéma un peu froid ou la grande réunion pour laquelle vous avez eu quelques points d'observations tout à l'heure, on peut venir avec telle contribution qui est toute prête -le but du jeu n'est pas de venir avec une contribution mais avec des propositions et de coller ces propositions avec celles qui peuvent émaner d'autres personnes, d'approfondir et d'avoir à travers cela une vraie vocation interactive, un vrai dialogue à l'Albigeoise.

Je conclurai sur ce point à travers deux points finalement qui me paraissent résumer l'esprit et la manière dont on peut travailler ensemble. Nous sommes dans une société qui a été une société de participation et je donne volontiers acte à chacun, depuis bien longtemps, chacun fait l'effort d'essayer de favoriser des espaces de dialogue -Michel Franques a évoqué les multiples réunions de quartiers, les déjeuners citoyens etc, les exemples sont multiples- ils vont être continués. La démarche qui vous est proposée aujourd'hui est complémentaire. Elle est complémentaire sur quel point, elle est complémentaire parce qu'il s'agira de passer d'un schéma de participation, d'échanges, d'information de dialogue à un schéma que j'appellerai de coproduction. C'est là, l'infléchissement de l'action municipale, de la proposition qui vous est faite, de passer de la formule lors de grandes réunions comme celle-ci, à des moments où on prendra le temps dans des zones géographiques délimitées sur des thèmes délimités, de confronter les points de vue, de hiérarchiser les propositions et d'arriver à travers cela à un partage des propositions. Chacun sait amener des informations dans notre société, la collectivité le sait, chacun d'entre vous le sait, chacune de vos associations de quartier le sait, chacune des institutions auxquelles vous participez le sait. Par contre, notre société a objectivement plus de difficulté à prendre ces différents éléments, à en faire la fusion et à pratiquer cet exercice que je qualifierai de coproduction ; c'est celui que l'on voudrait mener ensemble parce que à partir de votre intelligence individuelle on peut avoir à travers cela une intelligence plus collective ; et ainsi tendre vers le mieux vivre auquel nous aspirons, avec, en bout de course, des propositions et des contrats -on a évoqué cette démarche en évoquant « *projet de quartier, projet d'avenir* »- la notion de contrat me paraîtra importante pour donner toute sa force aux propositions que vous aurez faites par contre la nature de ce contrat

peut être extrêmement variable. Vous aurez peut être tenus à hiérarchiser les priorités pour la collectivité, on retiendra à la fois vos priorités et la hiérarchie que vous aurez faite, au contraire les débats -nous l'espérons tous- auront été très larges et nous aurons de vraies propositions élaborées en commun coproduites pour les quartiers et nous pourrons aller vers des projets de quartier. Au contraire, nous allons nous apercevoir que ces projets de quartier trouvent leur sens à plusieurs quartiers et finalement à l'échelle de la ville et c'est plus une dimension de quartier que vous souhaitez intégrer dans les propositions globales de la ville. Là-dessus, avec mes collègues, nous n'avons aucun a priori. Je voulais indiquer que la démarche est complètement ouverte et c'est une démarche dans laquelle chacun d'entre vous peut trouver le champ d'action auquel il aspire. A certain moments il faut se simplifier mutuellement la vie, nous sommes tous Albigeois, nous partageons la même cité, on a la même envie de voir évoluer notre ville dans les meilleures conditions et à travers cela l'intéressant c'est de voir comment chacun apporte sa pierre -ce que j'appelais l'intelligence collective à l'évolution de notre cité ; ceci vous est proposé dans une dimension qui ne peut rebuter personne il y a quelques fois une réaction -et on le vit dans nos réunions de quartier- où tel ou tel de nos concitoyens a le sentiment d'être face à un problème compliqué -tout à l'heure on a évoqué la rocade, les aspects d'infrastructures routières sont des aspects délicats avec tout un volet technique où il faut avoir un peu l'historique du dossier- mais dans ce genre de chose la difficulté c'est que l'habitant se sent un petit peu mis de côté parce qu'il n'a pas la technicité pour répondre à ce point ou pour se forger complètement une opinion. Là vous retrouvez toute la force de la dimension de quartier où chacun va se sentir naturellement à l'aise sur les dossiers de son quartier et va à travers cela, retrouver les préoccupations générales d'une ville. C'est donc vraiment un facteur d'introduction, une clé qui doit permettre à tout Albigeois d'apporter sa participation. C'est finalement sur ce point d'espoir que je terminerai cette intervention en vous renouvelant nos remerciements et mes remerciements personnels pour votre participation en cette fin d'après midi à cette démarche dans l'espoir que nous pouvons avoir ensemble à travers votre participation, à travers la pierre que vous apporterez à la construction de l'évolution de notre ville, le sentiment d'avoir fait évoluer les choses vers un aspect positif ; on retrouve là l'aspect pragmatique, l'aspect d'efficacité, si notre ville connaît, grâce à vous, une plus grande pertinence, chacun en sera bénéficiaire et vous aurez le bonheur de pouvoir dire à vos voisins, à vos amis, à vos enfants que vous avez pu apporter cette pierre, en tout cas, c'est tout le bonheur que je vous souhaite individuellement et collectivement. Merci à toutes et à tous.